

Projet Social Au Fil de Lambre

2026-2029



Le mot de la présidente par Martine Fenoy

Le Projet Social guide notre action en lui donnant des axes prioritaires et directeurs qui la structurent et lui assurent la cohérence de l'ensemble des activités menées. Rappel des 3 axes du PS qui se termine : être un lieu ressource avec un espace dédié, développer les solidarités locales, agir avec et pour les familles. L'environnement du centre social est marqué par le contexte plus général qui l'englobe. Notre projet en cours, élaboré en 2021, a été élaboré en pleine période inédite du covid au niveau national, avec ses difficultés de communiquer, l'arrêt des activités du centre et la rupture des échanges lors des confinements...Le maître mot en a été, comme pour l'action du centre social, de s'adapter, de faire autrement.

Aujourd'hui, la période que **nous traversons**, au niveau national, se caractérise par de l'**instabilité**, des **turbulences**, de l'**incertitude** sur le devenir. Pour Au Fil de Lambre, se profilent trois enjeux à relever dans ce contexte :

- **Un enjeu financier** dans un contexte compliqué avec l'augmentation de nos charges, notamment celles liées à l'augmentation des salaires de nos salariés par décision de leur branche, augmentation légitime, mais sans autre recette pour les supporter ;
- **L'enjeu de la création de nouveaux locaux fixes**, projet lancé en 2020 avec les maires des 4 communes (tout en maintenant l'itinérance sur les 4 communes), suivi durant ce PS, n'a pas abouti, interrogeant sur l'avenir de la structure sans lui permettre de dégager des perspectives de développement ;
- **L'enjeu de l'évolution des modalités de notre partenariat** avec la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône : partenariat en place avec la CTG, partenariat interrogé par le travail sur les compétences engagé par l'intercommunalité, laquelle propose aux 5 Centre Sociaux du territoire une étude sur les impacts d'une évolution de ses compétences sur ce partenariat.

Le **nouveau Projet Social** résulte de l'analyse, de l'articulation de tous ces éléments fondateurs, de nos questionnements et souhaits, **en mobilisant les habitantes et habitants**, ainsi que **les acteurs et partenaires** pour **améliorer les conditions de vie** sur ce territoire pour aujourd'hui et pour demain.

Table des matières

Le mot de la présidente par Martine Fenoy.....	1
Note méthodologique	3
La chronologie de la démarche	4
Première partie : Le diagnostic.....	5
Un aperçu des équipements du territoire.....	6
1 Portrait du territoire d'intervention d'Au fil de Lambre	8
1.1 Evolution et structure de la population.....	8
1.1.2 Analyse par commune	9
1.2 Caractéristiques de l'emploi	11
1.3 Revenus et minima sociaux.....	13
1.4 Focus sur les données familles.....	14
1.5 Logements	16
Un résumé des données de territoire	17
3 Une perception sensitive du territoire par ses habitants	18
Un résumé des données « chaudes ».....	21
Deuxième partie : Evaluation du projet 2021-2025	22
Une photographie d'Au fil de Lambre.....	23
L'environnement du centre social.....	24
La méthodologie de l'évaluation	25
Les questions évaluatives :	35
Un résumé des enjeux posés par l'évaluation du projet.....	37
Troisième partie : Le projet 2026-2029.....	37
1. L'architecture du projet	37
2. L'évaluation	41
La question évaluative :	42
Une grille de lecture pour mesurer la participation.....	42
3. Les ressources du projet.....	48
3.1 Le bénévolat, une richesse humaine.....	48
3.2 Une équipe professionnelle pour accompagner la mise en œuvre du projet	48
3.3 Les moyens financiers	49
Budget prospectif 2026-2029 :	52
3.4 Les moyens techniques et matériels :	53
Conclusion	53
Annexes : Les Fiches actions.....	54

Note méthodologique

Le projet social est une feuille de route qui guide l'action du centre social et lui permet :

- d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire.
- d'engager un bilan partagé (les missions, les services et activités proposés et les perspectives) avec l'ensemble des acteurs du centre (salariés, administrateurs, bénévoles, habitants, partenaires)
- de mettre en exergue les préconisations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action.

Des instances ont été créées pour mener à bien ce travail tant sur le plan du pilotage du projet que pour sa construction.

Rôle des instances et des groupes de travail

Comité de pilotage du projet social (copil) :

C'est une instance collégiale qui s'est réunie 4 fois au cours de la démarche et dont les finalités ont été :

- D'officialiser la démarche par la mise en place de cette instance spécifique
- De crédibiliser la démarche en lui donnant une visibilité en interne et en externe.
- De piloter les travaux en s'appuyant sur l'équipe d'évaluation/groupes ressources
- D'être un lieu d'échanges, de débats et de validation
- De promouvoir la diffusion des résultats et des enseignements en interne pour adapter les dispositifs et améliorer la mise en œuvre et en externe pour renforcer les partenariats et les synergies.

Le copil était composé d'administrateurs, d'élus des 4 communes, de la CAF de l'Isère, de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, d'EBER.

Il a été décidé d'ouvrir l'instance à d'autres partenaires et d'inviter : la MSA, le Département, la CARSAT et l'ARS.

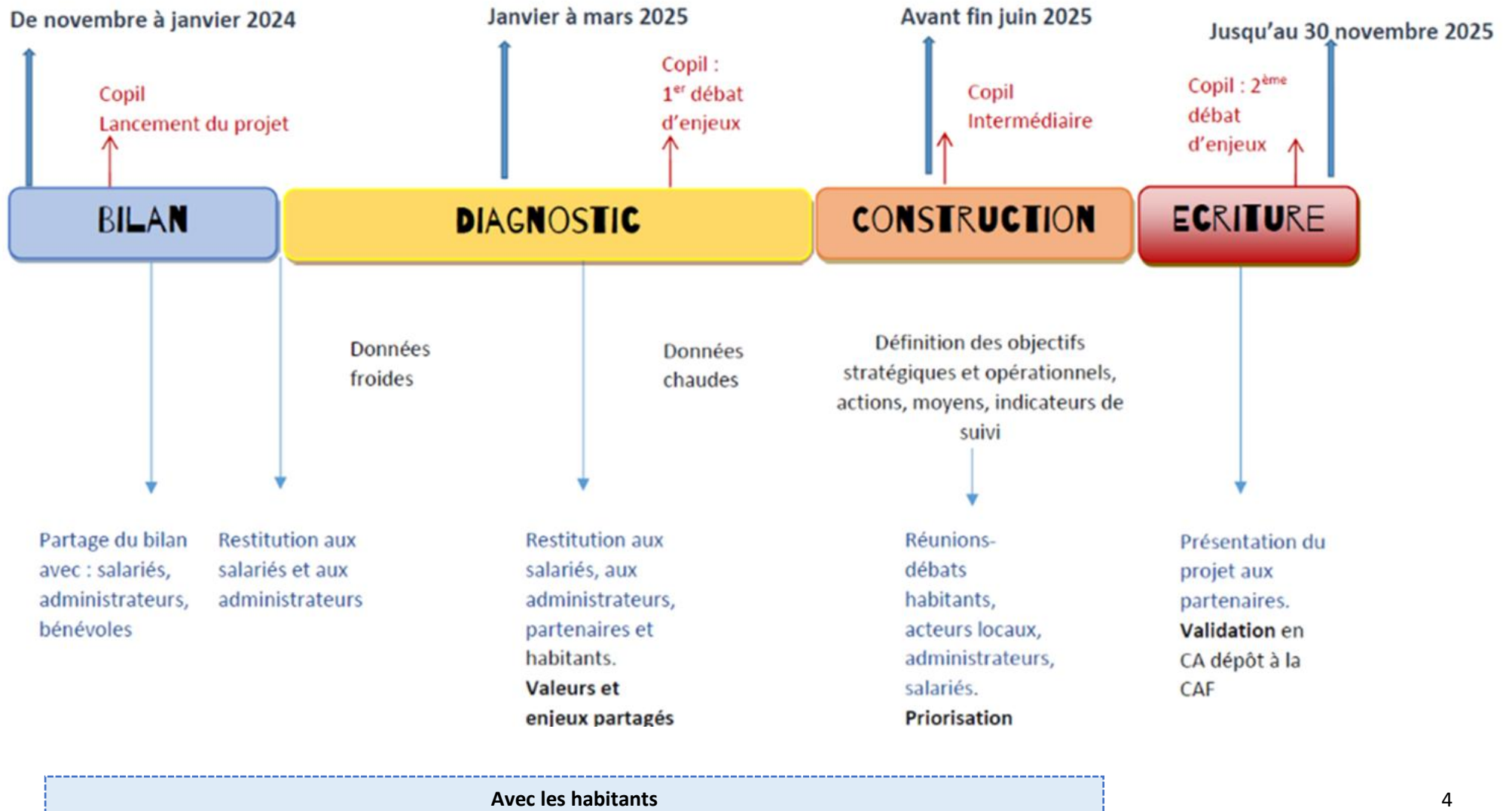
Un groupe ressource :

Il a participé à l'élaboration des supports d'enquêtes. Il a collecté des informations et les a analysées. Il a été piloté par 7 administratrices (commission com ') et 2 professionnels (direction/référente familles) et s'est ouvert aux habitants.

Le conseil d'administration

Son rôle a été de procéder aux débats d'enjeux et valider le projet.

La chronologie de la démarche



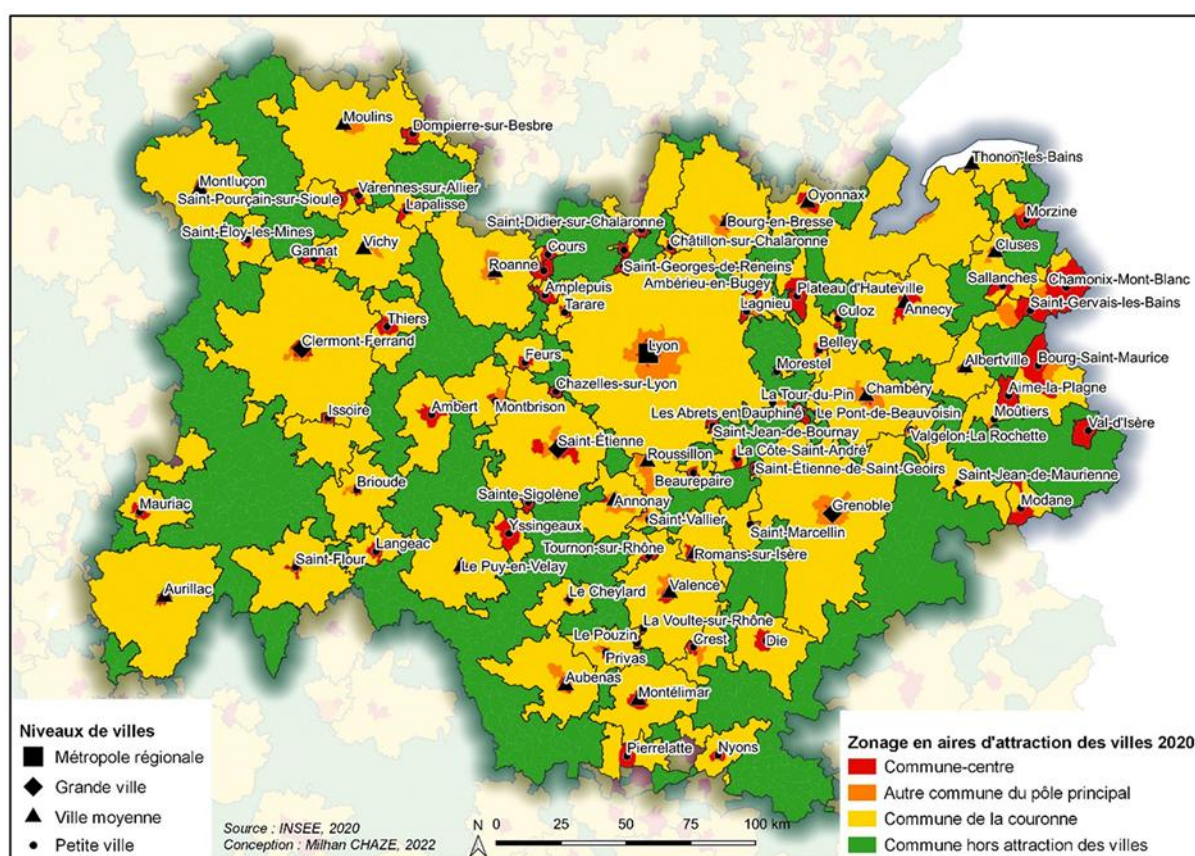
Première partie : Le diagnostic

Nous allons dans cette première partie procéder à une lecture de la zone d'intervention du Centre Social et de ses dynamiques. Cette analyse de l'environnement d'Au Fil de Lambre est la combinaison d'un recueil de données statistiques et d'une approche « sensitive » du territoire issues des perceptions de ses habitants et de ses acteurs institutionnels.

Au Fil de Lambre intervient sur les 4 communes, Agnin, Anjou, Bougé Chambalud et Sonnay qui constituent un micro-territoire de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Ces 4 communes se situent en périphérie de l'agglomération Roussillonnaise et Viennoise dont le bassin d'activité (industrie, zones commerciales) et d'accès aux voies de transports (N7, accès autoroute A7, gare ferroviaire) conditionnent la vie et le développement de ces villages.

Ce territoire se caractérise par sa ruralité attractive qui chemine dans un lent processus continu de périurbanisation.



La communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) est une structure administrative récente (2019), fusion des communautés de communes, du Pays Roussillonnais et du territoire de Beaurepaire. Cette « jeune » collectivité de 67 000 habitants, travaille à la mise en œuvre d'un projet de territoire pour une harmonisation et une répartition des compétences entre le local (les communes), le structurant (EBER) et ce qui est partagé.

Un aperçu des équipements du territoire

Chacune des communes possède une école maternelle et élémentaire et les municipalités mettent en œuvre des services directement (garderie, cantine), par l'intermédiaire du centre social (centre de loisirs) et voient s'étendre ceux de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (réseau de bus, Bus France services).

Les communes se sont également dotées d'infrastructures pour améliorer les conditions de la vie sociale (salles des fêtes, city stade, médiathèques, salle périscolaire, jardins, terrains de foot...). Elles travaillent depuis 5 ans avec Au fil de Lambre dans un projet de création dédié au centre social.



Équipements éducatifs :

- Écoles primaires : Chaque commune dispose d'une école primaire accueillant les enfants du secteur.
- Collège Jean Ferrat : Le collège de secteur pour les jeunes des 4 communes se situe à Salaise Sur Sanne.
- Accueil de loisirs : Les communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay, en collaboration avec l'association "Au Fil de Lambre" et soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, proposent un accueil de loisirs pour les enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans.

Équipements sportifs :

- Autres installations : Les communes disposent de terrains de football, de courts de tennis et de salles polyvalentes pour la pratique de diverses activités sportives.
- Les 4 communes sont dépourvues d'équipement adapté à la pratique sportive en intérieur (dojo, gymnase, piscine...). Le territoire se situe en zone blanche. La logique de développement des anciennes communautés de communes ont conduit à une concentration de l'offre sportive et culturelle sur les communes de Salaise-sur-Sanne, Saint Maurice l'Exil, Roussillon et Beaurepaire.

Équipements municipaux :

- Salles des fêtes et polyvalentes : Chaque commune possède une salle des fêtes ou une salle polyvalente utilisée pour des événements communautaires, des activités associatives et des réunions publiques.
- Médiathèques : Les médiathèques municipales constituent un acteur culturel majeur, offrent des services de prêt de livres et organisent des activités culturelles pour les habitants.

Établissements de santé :

-Services médicaux : Les communes disposent de cabinets médicaux et d'infirmiers libéraux, de kinésithérapeutes. Néanmoins, la commission Bien Vieillir constate que l'offre de santé est insuffisante sur les communes, en particulier pour les médecins généralistes et les dentistes.

Ces équipements contribuent au bien-être et à la qualité de vie des résidents des communes.

Focus Entre Bièvre et Rhône

Comme nous l'avons évoqué précédemment, EBER travaille à harmoniser les compétences et à développer une cohérence ainsi qu'une équité sur ce territoire. Depuis le dernier diagnostic, EBER a développé une nouvelle offre de services impactant les quatre communes dans plusieurs domaines, notamment la mobilité, l'accès aux droits et la gestion des déchets. Par ailleurs, certains dispositifs ont évolué à l'échelle intercommunale, comme le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ), devenu la Convention Territoriale Globale (CTG), qui s'appuie largement sur les compétences et les actions des cinq centres sociaux. Parmi les nouveaux services apportés à la population, deux sont emblématiques du point de vue des besoins soulevés par notre dernier diagnostic de territoire, utilisé lors de l'élaboration de la CTG :

-Le réseau de bus le 37¹ :

⇒ Le « Pass Eco » permet aux bénéficiaires de minima sociaux, aux personnes de moins de 25 ans et au plus de 75 ans de voyager gratuitement sur le réseau.

⇒ Le nombre de **PASS réalisé** en 2024 sur nos communes auprès des personnes de + de 75 ans

-Agnin : 2

-Anjou : 44

-Sonnay : 5

-Bougé-Chambalud : 10

⇒ **Le nombre de montées en moyenne par mois** sur les arrêts de la ligne B entre septembre et décembre 2024 :

-Agnin : environ 80

-Anjou : environ 50

-Sonnay : environ 75

-Bougé-Chambalud : environ 50

-Le bus France Services :

Le bus itinérant France Services MSA est présent depuis 2023, tous les jeudis matin sur la place d'Agnin de 9h00 à 12h00 pour aider les habitants dans leur démarches administratives. D'après les services concernés c'est une permanence qui répond à un besoin.

Sur la provenance des usagers en 2023 :

Agnin : 214

Sonnay : 75

Bougé-Chambalud : 44

Anjou : 46

Nombre d'accompagnements sur Agnin

Nombre de demi-journées de permanences en 2023 : 45

Moyenne du nombre d'accompagnement par demi-journée : 14

Nombre de personnes accompagnées en 2023 sur cette permanence : 212

Moyenne d'âge des usagers sur l'ensemble des permanences

53% ont plus de 62 ans et 30 % entre 55 et 62 ans.

¹ Données Entre Bièvre et Rhône : Services Transports, Mobilités et Santé, Social

1 Portrait du territoire d'intervention d'Au fil de Lambre

1.1 Evolution et structure de la population

Nous allons commencer cette première partie par une présentation des évolutions démographiques de la population des 4 communes.

Les tendances générales :

-Diminution des jeunes (0 à 14 ans et 30 à 44 ans) :

Pour la tranche des 0 à 14 ans, on observe une baisse continue : -6,68 % (2017-2021) et -6,03 % (2021-2017).

La tranche des 30 à 44 ans suit une tendance similaire avec une diminution de -6,75 % (2017-2021) et -5,73 % (2021-2017).

-Croissance importante des adultes jeunes et des seniors (15 à 29 ans, 45 à 59 ans, 60 à 74 ans) :

La tranche des 15 à 29 ans a connu une croissance forte au cours de période plus récente : +2,44 % (2017-2021) puis +15,03 % (2021-2017), ce qui pourrait indiquer un regain d'attractivité pour cette tranche d'âge.

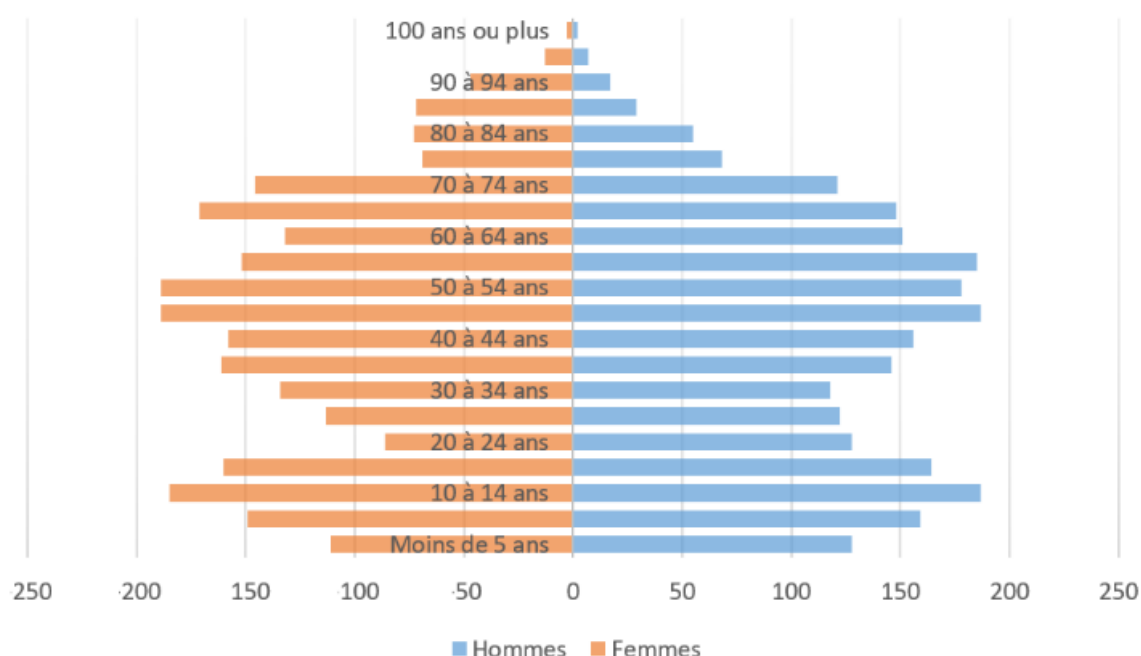
La tranche des 45 à 59 ans montre également une tendance à la hausse, avec +2,27 % puis +13,94 %.

La tranche des 60 à 74 ans est en forte augmentation au cours des deux périodes, bien que la croissance semble légèrement diminuer : +16,19 % (2017-2021) contre +11,87 % (2021-2017).

-Diminution de la croissance pour les 75 ans ou plus :

La tranche des 75 ans ou plus reste en croissance, mais cette croissance a ralenti, passant de +13,99 % (2017-2021) à +3,18 % (2021-2017).

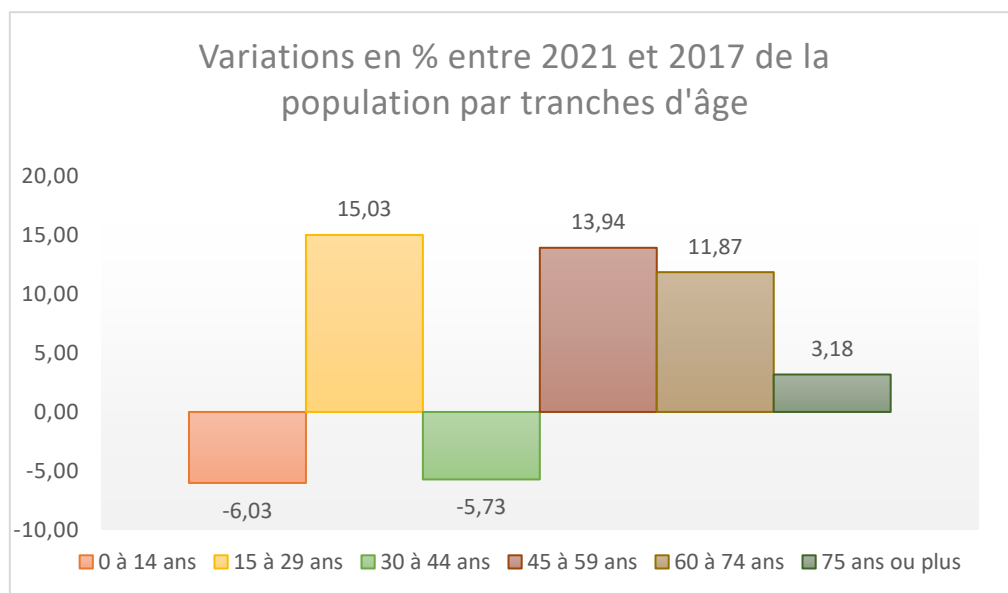
PYRAMIDE DES ÂGES DES 4 COMMUNES



Ce qu'il faut retenir :

-La tranche des 15 à 29 ans et celle des 45 à 59 ans montrent une **augmentation importante** entre 2021 et 2017 par rapport à la période précédente. Cela pourrait indiquer un phénomène particulier (par exemple : l'arrivée de nouvelles personnes sur le territoire).

- La **tranche des 0 à 14 ans** et des **30 à 44 ans connaissent des diminutions régulières**, ce qui indique un vieillissement de la population et/ou une diminution du taux de natalité.
- La **tranche des 75 ans ou plus**, qui augmentait (13,99 %), **semble désormais se stabiliser** (+3,18 %).

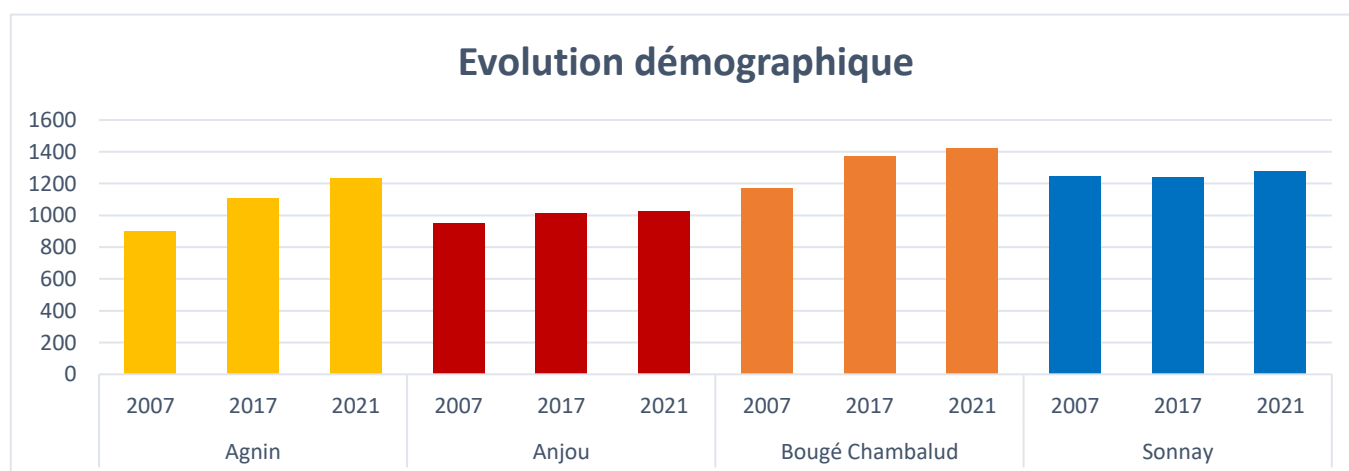


Ce que nous analysons :

- Vieillesse de la population** : La forte augmentation des tranches d'âge supérieures (60-74 ans et 75 ans ou plus) indique que la population vieillit globalement, même si la croissance ralentit légèrement chez les plus âgés.
- Rajeunissement modéré** : L'augmentation chez les 15 à 29 ans pourrait être due à une dynamique migratoire ou à un retour des jeunes dans certaines régions.
- Répartition démographique inégale** : La baisse continue des tranches d'âge inférieures (0 à 14 ans et 30 à 44 ans) pourrait poser des défis futurs pour le renouvellement de la population active.

1.1.2 Analyse par commune

L'évolution démographique présente des similarités et des différences qu'il convient de regarder commune par commune pour identifier les enjeux à l'échelle micro locale.



	Agnin	Anjou	Bougé-Chambalud	Sonnay
0-14 ans	Baisse de 5,24%, en ligne avec les tendances observées dans d'autres communes		Forte baisse de 17,61%, ce qui peut être un indicateur de diminution des naissances ou du départ de familles avec enfants	
15-29 ans	Augmentation importante de 24,53%	Augmentation modérée de 6,57%	Forte augmentation de 26,92%, ce qui suggère un afflux significatif de jeunes adultes	Légère augmentation de 2,06%
30-44 ans		Baisse de - 2,92% ce qui peut indiquer une migration de cette tranche d'âge vers d'autres communes ou régions	Diminution de 13,56%, ce qui peut indiquer une mobilité importante dans cette tranche d'âge	
45-59 ans	Forte hausse de 42,02%, indiquant potentiellement un vieillissement de la population active	Légère hausse de 4,29%, indiquant une stabilité relative dans cette tranche d'âge		Légère augmentation de 2,86%
60-74 ans	La population dans cette tranche a augmenté de 19,30%, ce qui confirme la tendance au vieillissement	Baisse de -4,07%, ce qui peut indiquer une migration de cette tranche d'âge vers d'autres communes ou régions.	La population dans cette tranche a augmenté de 27,78%, ce qui pourrait refléter un vieillissement de la population.	
+ de 75 ans				Cette tranche a augmenté modestement de 5,56%
Croissance totale	Croissance significative de la population de 11,39%	Faible augmentation de 1,58%	La population a légèrement augmenté de 3,64%	La population a augmenté de 2,65%

Points communs et observations globales :

- Vieillessement général** : Toutes les communes montrent une tendance au vieillissement avec une hausse dans les tranches d'âge de 45 à 74 ans et parfois au-delà. Cela pourrait indiquer une moindre attractivité pour les jeunes familles ou une meilleure espérance de vie.
- Légère augmentation de jeunes adultes (15 à 29 ans)** : Cette tranche a tendance à augmenter dans presque toutes les communes, ce qui peut indiquer soit l'arrivée de jeunes adultes ou de familles avec adolescents, possiblement pour des raisons de logement ou d'emploi soit une diminution de la mobilité résidentielle (souhaitée ou contrainte).
- Diminution des jeunes enfants (0 à 14 ans)** : Cette diminution, reflète une baisse de la natalité accentuée potentiellement par le départ de familles.

Focus sur la périurbanisation : Un espace pour qui ?

Dans le tome 8 de la collection *Travaux*, « *La périurbanisation : problématiques et perspectives* », issue de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIAC), les auteurs constatent l'importance des politiques locales « *de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dans le périurbain, et leur pertinence lorsqu'elles s'y déploient : accueil pré-maternel, activités périscolaires, prévention sanitaire et pôles pédiatriques, activités culturelles et de loisirs pour les jeunes publics (centres aérés, Maisons des jeunes et de la culture, écoles de musique, etc.), sans parler des services publics obligatoires d'éducation* ».

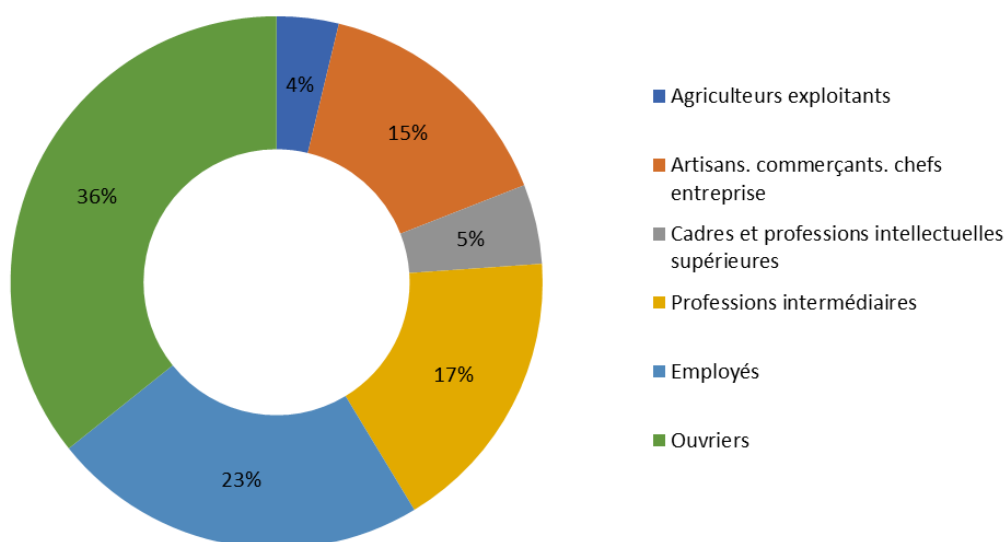
Pour ses auteurs, les géographes Emmanuel Roux et Martin Vanier, ces services sont structurants et impactent le marché de l'emploi local. Cependant, ils questionnent l'après, l'adolescence, et le décalage entre l'espace périurbain et les besoins de cette population, où il est « *difficile d'estimer qu'il s'agit là simplement d'un retard en équipement, priorité ayant été donnée à la petite enfance, dans la mesure où la périurbanisation n'est plus un phénomène récent* ».

Ils rappellent aussi les enjeux posés aux pouvoirs locaux par « *la croissance des plus de 60 ans et parmi eux du groupe des personnes âgées à autonomie réduite* ». Ils soulignent que, malgré des caractéristiques évidentes, il faut penser l'espace périurbain non pas comme un ensemble uniforme, mais dans sa « *diversité démographique et la variété des raisons de l'habiter, loin des stéréotypes dans lesquels on enferme encore parfois sa description* ».

1.2 Caractéristiques de l'emploi

Nous allons tout d'abord regarder la composition des catégories socioprofessionnelles du territoire (CSP).

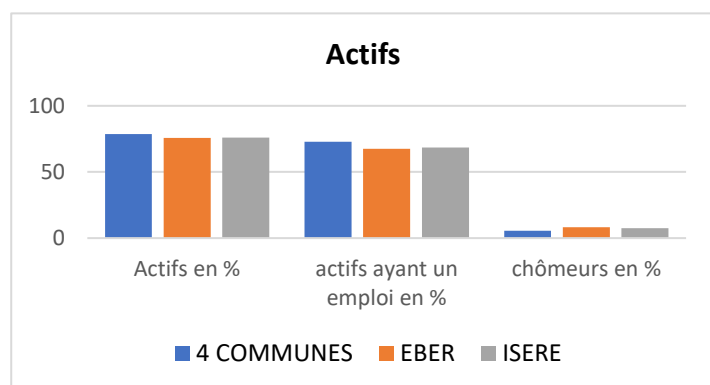
CSP 4 communes



Nous notons une **part importante des ouvriers** qui représentent 36 %, soit +9 % en comparaison à la moyenne EBER et +16 % par rapport à la moyenne nationale, suivis par les employés avec 23 %.

Viennent ensuite les professions intermédiaires et les professions intellectuelles supérieures avec 22 %. Ce chiffre est stable par rapport au précédent diagnostic.

Conformément à cette composition, **le niveau de qualification le plus représenté en 2021 est le CAP/BEP**. Les **actifs avec emploi** sont majoritairement des **salariés en CDI ou des fonctionnaires**.

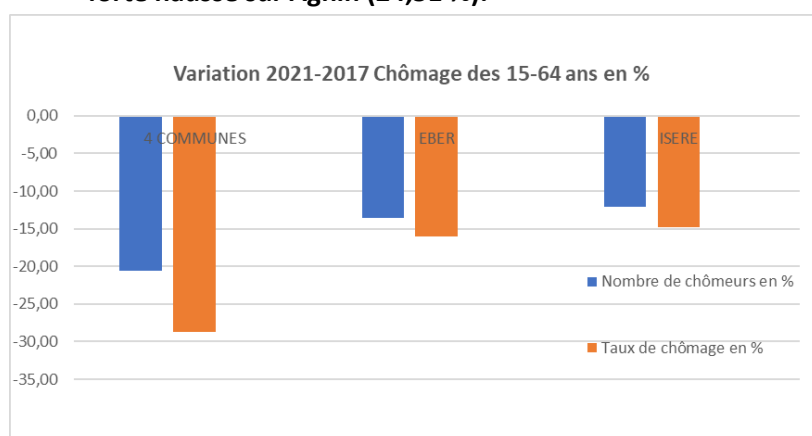
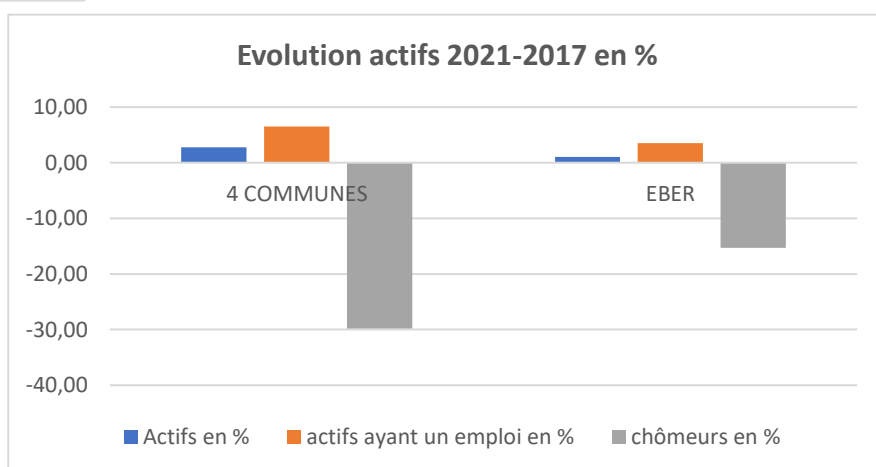


Le **pourcentage d'actifs ayant un emploi est légèrement supérieur (+2,77 %)** à celui de la communauté de communes et du département. À l'inverse, la part d'actifs au chômage dans les 4 communes est légèrement inférieure à celle des zones de comparaison.

Notons tout de même que la tendance des 4 dernières années à l'échelle du territoire est la diminution de cette part.

La variation du taux de chômage entre 2021 et 2017 des 15-64 ans illustre cette donnée.

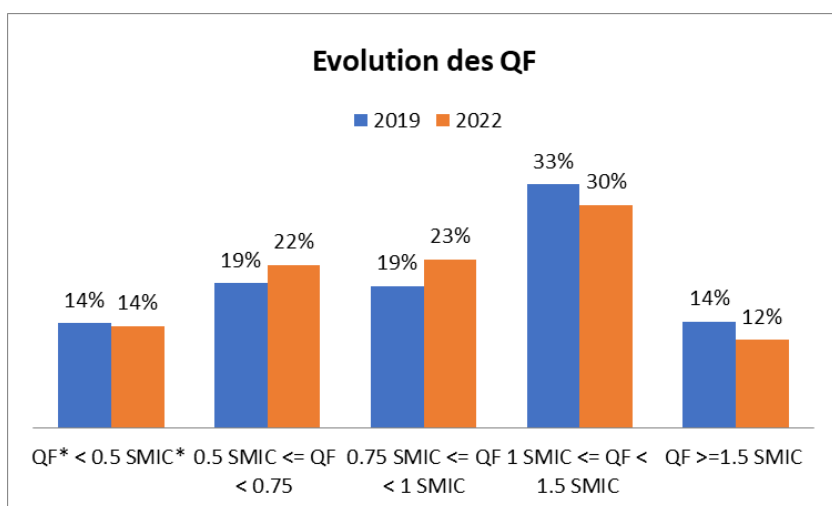
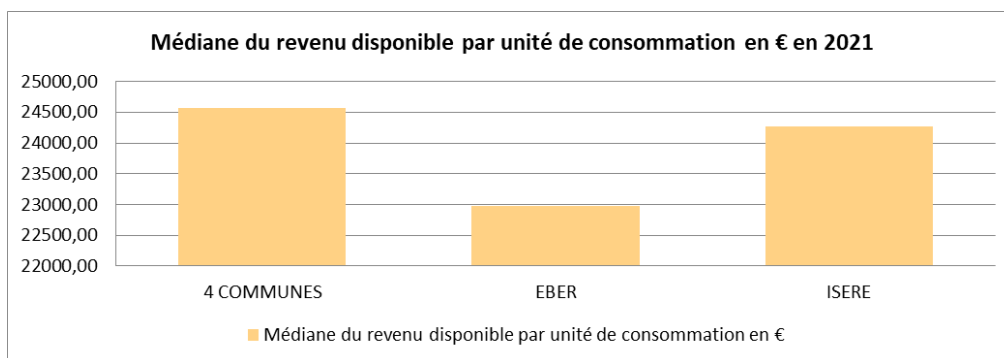
La part de femmes dans le taux de chômage reste stable (variation de 0,45). Mais si l'on regarde plus en détail les données INSEE, cette apparente stabilité cache en réalité une hétérogénéité selon les communes, avec d'une part une **très forte diminution de cette part sur la commune d'Anjou (-25,76 %)** et une **forte hausse sur Agnin (24,51 %)**.



La grande **majorité des habitants (82 %) travaillent en dehors de leurs communes de résidence**. Les bassins d'emploi se situent sur l'agglomération roussillonnaise, viennoise et lyonnaise, ce qui explique l'hégémonie de la voiture (89 %) dans la part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail.

1.3 Revenus et minimas sociaux

Une unité de consommation est une échelle de mesure qui permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente. **La médiane du revenu disponible par unité de consommation des 4 communes est plus élevée que les zones de comparaison.** Cela indique que les revenus des familles du territoire sont supérieurs à EBER. C'est une comparaison à nuancer en raison de l'hétérogénéité de ce territoire.



L'évolution du quotient familial (QF) de la population connaît de **faibles variations**. Elle nous donne à voir une légère diminution du nombre de familles dont les quotients se situent entre 1679€ et 2518€ et celles ayant un QF supérieur à 2518€ dont le cumul est de 5%. En parallèle le nombre de familles dont le QF se situe entre 1259€ et 1679€ et celles dont le QF se situe entre 839€ et 1259€ augmente d'autant.

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

Le nombre d'allocataires est passé de 32 en 2019 à 27 en 2021, ce qui correspond à **une baisse de 36 %**, soit une diminution significative.

La population couverte est passée de 73 à 69, représentant une baisse de 37,61 %.

Il y a une réduction importante du nombre d'allocataires et de la population couverte par le RSA entre 2019 et 2021. Cela peut s'expliquer pour partie par une amélioration du marché de l'emploi.

Bénéficiaires de l'Allocation Aux Adultes Handicapés (AAH) :

Le nombre d'allocataires reste stable, il est passé de 27 à 25.

Contrairement au nombre d'allocataires, **la population couverte a augmenté** de 39 à 48, soit une augmentation de 8 %.

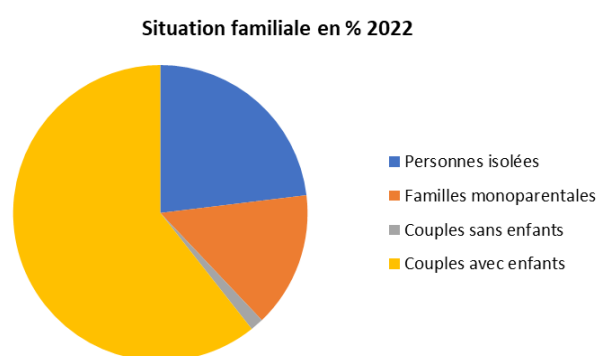
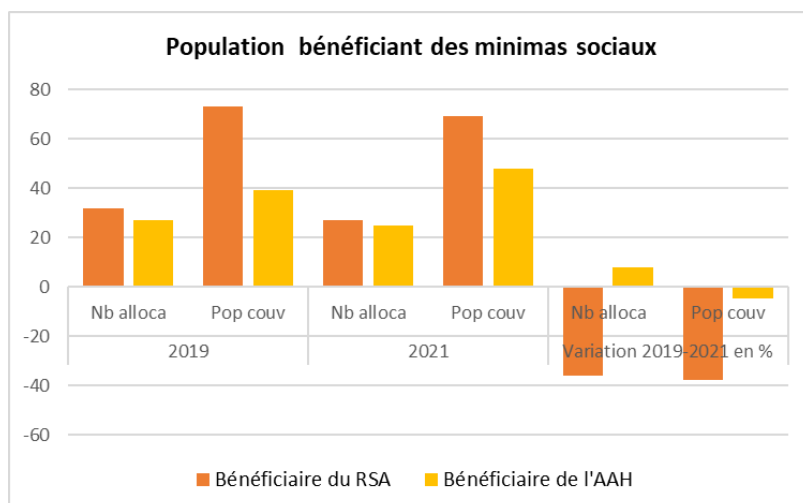
Bien que le nombre total d'allocataires ait légèrement diminué, la couverture semble s'être étendue à une population plus large. Cela peut indiquer une meilleure identification des besoins de la population.

Points clés :

La tendance globale montre une réduction du nombre d'allocataires dans les deux types d'allocations.

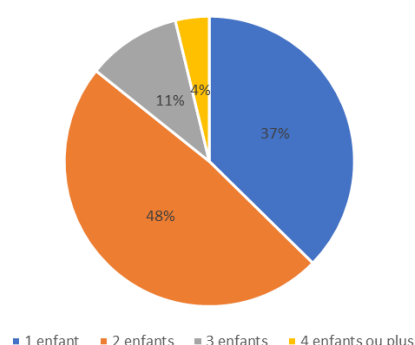
Une disparité existe entre la variation des bénéficiaires du RSA (forte baisse) et ceux de l'AAH (baisse modérée).

1.4 Focus sur les données familles



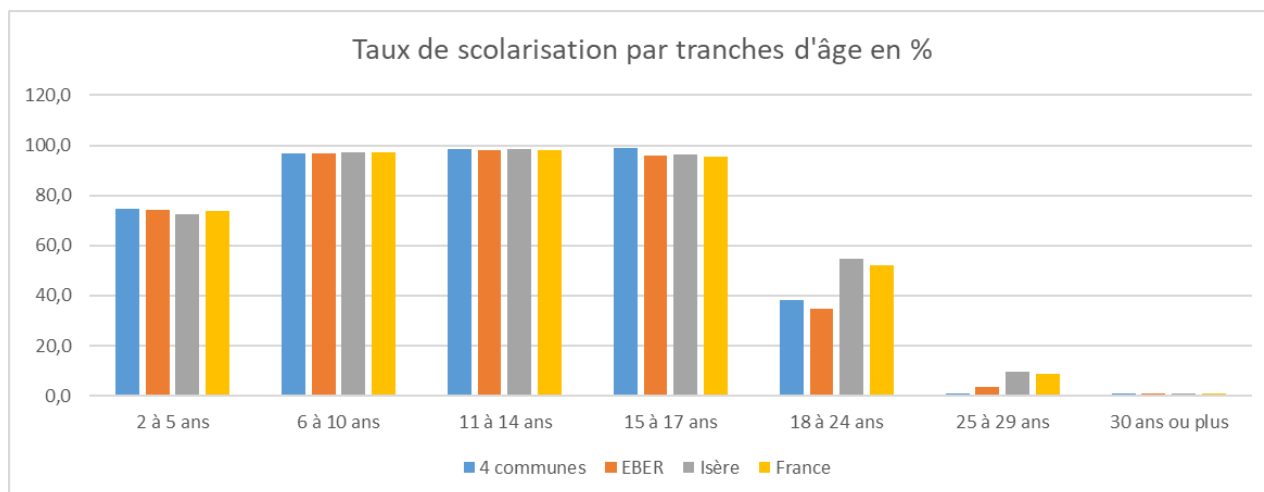
Les **familles du territoire** sont composées à **60% de couples avec enfants**. Comme au niveau national, le modèle majoritaire est le **couple avec 2 enfants**. La part de familles nombreuses (selon l'INSEE, 3 enfants ou plus) reste stable en comparaison avec le précédent diagnostic. Le nombre de familles monoparentales est faible au regard de la population totale et représente 16% de la typologie des familles. Le comparatif avec les données CAF de 2019 nous permet de constater une augmentation de ces familles sur 3 des 4 communes (Agnin, Bougé-Chambalud et Sonnay).

Composition des familles avec enfant(s)



Comme lors du dernier diagnostic, la **part des 0-14 ans diminue** de 6 %. Celle des 15-29 est en augmentation (+15%). Ces données diffèrent de celle d'EBER qui restent stable alors même que la part 0-14 ans sont assez proches (vers 20%). La faible moyenne du solde naturel sur les communes (en 2023, seul Agnin fait exception), indique **l'installation sur le territoire de couples sans enfants ou de couples avec des enfants en âge de rentrer au lycée**.

Le taux de jeunes scolarisés est cohérent avec celui des zones de comparaison (EBER, Isère et France) jusqu'à la tranche des **18-24 ans**. À partir de cet âge, **nous observons une baisse par rapport** aux taux national (-13.8%) et départemental (-16.18%), bien qu'il reste cohérent avec celui d'EBER.



Cela pourrait signifier que les jeunes des quatre communes s'orientent davantage vers des formations courtes (BTS, DUT) ou des parcours professionnalisants, ont des contraintes économiques ou géographiques qui limitent la poursuite d'études supérieures longues ou encore qu'ils peuvent bénéficier d'un accès à l'emploi dans des secteurs à faible qualification.

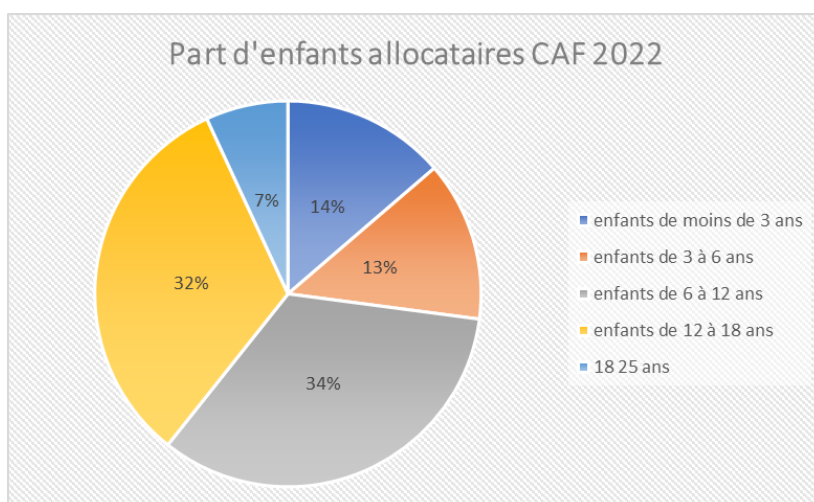
4 Communes					
	2021	%	2017	%	Variation
Ensemble	4962	100	4737	100	4,75
0 à 14 ans	919	19,40	978	21,47	-6,03
15 à 29 ans	773	16,32	672	14,75	15,03
30 à 44 ans	872	18,41	925	20,31	-5,73
45 à 59 ans	1079	22,78	947	20,79	13,94
60 à 74 ans	867	18,30	775	17,01	11,87
75 ans ou +	454	9,58	440	9,66	3,18

CC d'Entre Bièvre et Rhône					
	2021	%	2017	%	Variation
Ensemble	69425	100,0	67793	100,0	2,41
0 à 14 ans	13368	20,4	13664	21,0	-2,17
15 à 29 ans	10648	15,6	10513	15,9	1,28
30 à 44 ans	12598	18,8	12551	20,3	0,37
45 à 59 ans	14323	20,4	13994	20,1	2,35
60 à 74 ans	11769	15,5	10715	13,8	9,84
75 ans ou +	6719	9,3	6356	8,7	5,71

Le nb d'enfants allocataires de moins de 3 ans pour l'année 2022 est de 139. Ce qui correspond à 13.7% du **taux de commune** soit un **taux équivalent à ceux d'EBER** et du **Département**.

Si l'on se réfère aux données 2022 fournies par la CAF, 72 % des allocataires des 4 communes avec complément de garde concernent les assistantes maternelles soit 8 points de moins qu'en 2019.

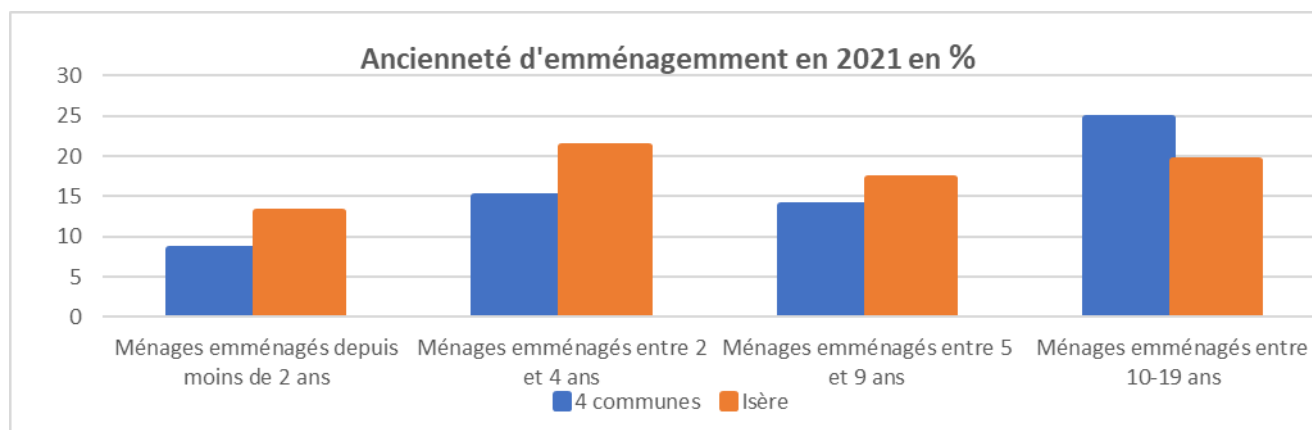
Ces chiffres sont concordants avec les informations communiquées par le Relais Petite Enfance du Roussillonnais qui constate **une diminution du nombre d'assistantes maternelles** sur notre territoire. **Il faut également souligner que la toute jeune communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, qui malgré plusieurs études, ne s'est pas encore positionnée sur la prise de compétence petite enfance. L'offre de service dans ce domaine reste dans un quasi statut quo sur ce territoire.**



1.5 Logements

En termes d'habitation, en 2021, **80% des ménages sont propriétaires** de leur logement soit 10 points de plus qu'EBER et 18 points de plus qu'au niveau départemental. Le type d'**habitat majoritaire** sur les 4 communes est la **maison individuelle comprenant 5 pièces et plus**.

A noter que 6,75% des logements sont vacants. La courbe d'ancienneté d'emménagement indique que **la part de ménages majoritaires est celle installée depuis plus de 10 ans**.



Le capital d'autochtonie : un concept sociologique au service de la compréhension des enjeux de sociabilité d'un territoire.

Le concept sociologique de capital d'autochtonie, nous offre la possibilité de penser différemment les rapports sociaux.

Ce capital agit en complémentarité des capitaux économique, culturel, symbolique et social. « *Sociabilité de l'ancrage qui requiert de l'ancienneté résidentielle* », il désigne « *l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à ce réseau de relations localisés* »² qui constitue un capital.

Ce qui est intéressant pour nous, c'est d'une part que le capital d'autochtonie se conçoit dans une perspective relationnelle des groupes sociaux, avec les stratégies d'appartenance et de distinction que cela suppose, et d'autre part, qu'il se délimite en temps et en espace local.

Il peut s'acquérir au fil du temps et est souvent le fruit d'un héritage familial. L'ancienneté n'est pas une condition sine qua non du capital d'autochtonie car c'est l'implication au sein d'une communauté d'appartenance qui en constitue la part déterminante.

Dans la dimension relationnelle de ce concept, le sociologue Nicolas Rehan, identifie « *une double délimitation : celle du groupe à base locale à l'intérieur duquel l'autochtonie a des chances de se constituer en capital mais au de-delà duquel elle a toutes les chances de se retourner en handicap* »³.

Dans son ouvrage « *Ceux qui restent* », le sociologue Benoit Coquard, illustre cet aspect à travers la trajectoire d'un jeune homme dont les errements de jeunesse ont scellé sa réputation, en l'excluant de

² Emilie Aunis, Joachim Benet, Arnaud Mège et Isabelle Prat : « les territoires de l'autochtonie » Presse universitaires de Rennes 2016 p.11

³ ibid

la vie locale, par comparaison à d'autres jeunes « qui s'en sont bien sortis ». « *Entrées tôt sur le marché du travail* » ceux qui s'en sont bien sortis et « *qui pensent avoir une bonne place, n'ont pas à sortir de leur milieu d'origine pour qu'on les considère comme des modèles d'accomplissement, mais à cocher toutes les cases de la stabilité économique et de la reconnaissance par les pairs, notamment en devenant rapidement propriétaires et parents ainsi qu'en exerçant un métier dont tout le monde connaît les ressorts et trouve que cela sert à quelque chose* »⁴. Pour l'auteur, « *on commence alors à comprendre comment un ensemble de normes conservatrices s'imbriquent et se diffusent par la peur du commérage, la fragilité des réputations et viennent, dès un très jeune âge brider envies subjectives et possibilités objectives de mobilités sociales* »⁵.

Parce que le capital d'autochtonie repose sur les logiques d'appartenance et de reconnaissance, il suppose une conflictualité entre groupes sociaux qui questionne les possibilités d'investir un lieu et de se penser comme « être d'ici ». Dans notre diagnostic, avoir conscience de ce phénomène (dans sa dimension positive et négative) permet une nouvelle grille de lecture dans le rapport entre anciens et nouveaux habitants, dans l'approche avec les plus précaires mais nous apporte aussi, un autre regard sur la mobilité résidentielle.

Un résumé des données de territoire

Soumise à l'attractivité des pôles urbains (Roussillon, Vienne...), les quatre communes se caractérisent par **une ruralité inscrite dans un processus de périurbanisation**, ralentie par les contraintes du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). **La population augmente légèrement, de manière inégale** entre les communes (+11 % à Agnin). Malgré l'arrivée de nouveaux habitants, attirés par l'accession à la propriété (80 % de propriétaires) et un parc immobilier majoritairement composé de maisons individuelles, **un « choc démographique » est observable : vieillissement de la population et diminution du nombre de jeunes enfants.**

Marquée par une histoire et un secteur industriel, la population des quatre communes est majoritairement composée d'ouvriers et d'employés. Depuis la sortie de la crise sanitaire du Covid-19, **le taux de chômage ainsi que celui des bénéficiaires de minimas sociaux sont en diminution.** Toutefois, les **femmes restent surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi.**

Le modèle familial prédominant est celui du **couple avec deux enfants**, mais bien que minoritaires, les **familles monoparentales sont en augmentation.**

Enfin, l'échelle politique a évolué ces dernières années avec l'EPCI **Entre Bièvre et Rhône**, qui a permis la **mise en œuvre et la consolidation de services**, sans pour autant réussir à harmoniser pleinement les compétences de cette collectivité.

Les problématiques suscitées par ce portrait de territoire peuvent se concentrer autour de 4 questions:

- Comment gérer le vieillissement démographique tout en maintenant l'attractivité des communes pour les jeunes ménages ?
- Quels leviers peuvent être actionnés pour favoriser les interconnaissances et l'inclusion dans la vie locale ?
- Quels dispositifs peuvent être mis en place pour soutenir les différentes structures familiales, notamment les plus fragiles ?
- Comment améliorer la coordination des compétences entre les communes au sein de l'EPCI pour une meilleure efficacité des services ?

⁴ Benoit Coquard : « Ceux qui restent » La découverte 2019 P84-85

⁵ Ibid p 78

3 Une perception sensitive du territoire par ses habitants

Nous allons à présent compléter ces données « froides » par une synthèse de paroles d'habitants recueillies dans une enquête, menée par le groupe « ressources » entre février et mars 2025. Elle est constituée des **134 réponses** d'un questionnaire diffusé en ligne et en version papier et **complétée d'entretiens mobilisant 18 personnes**.

Après l'observation des données statistiques, le « **groupe ressources** » a **construit un questionnaire dont il a appuyé la diffusion en allant à la rencontre des habitants**. Il a souhaité **mesurer les évolutions sur la perception du territoire** quant au précédent renouvellement. Ainsi en complément des données chiffrées une trame de questionnement a été construite sur plusieurs thématiques (composition des foyers, représentation du territoire, services et équipement, mixité, le centre social, actions à développer). Le questionnaire a été proposé lors des temps d'accueil du centre de loisirs et relayé par le « groupe ressources » selon le procédé suivant :

⇒ **Diffusion interne à Au fil de Lambre**

-Par lien numérique : Facebook, Instagram, mailing I-Noé, agenda AFDL

-Par version papier (ou en saisie directe) : Accueil de loisirs, atelier gym, atelier mémoire, sorties + de 60 ans.

⇒ **Diffusion « externe »**

-Par lien numérique : réseaux sociaux des mairies

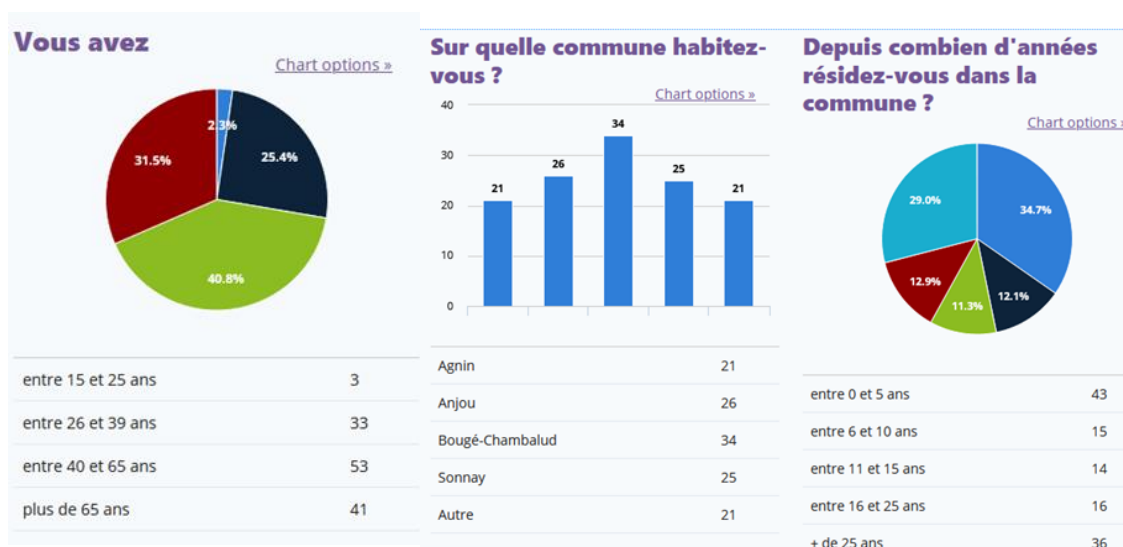
⇒ **Diffusion « ciblée »**

-Par version papier : en faisant du « porte-à-porte » pour aller vers une population supposée, récemment installée, ou plus éloignée d'Afdl ou encore dans un secteur géographique excentré du cœur du village.

Il a également été diffusé largement sur les réseaux sociaux.

Nous allons maintenant **analyser les résultats de cette enquête**. Il est important de préciser que les données recueillies **ne proviennent pas d'un échantillon représentatif de la population**.

Néanmoins, la **diversité des répondants** (communes, âges, ancienneté d'installation) et la **volonté de s'éloigner du seul cercle d'Au Fil de Lambre** offrent une lecture enrichissante du territoire, mettant en lumière des perceptions variées et des besoins exprimés par un large panel d'habitants.



La vie sur les communes :

Les éléments récoltés sont assez comparables à l'enquête menée il y a 4 ans.

Pour les personnes interrogées, **l'atout majeur** de leur commune réside dans son **cadre de vie calme et agréable**. Ce cadre est marqué par un environnement rural, la présence de nombreux producteurs agricoles locaux et une proximité avec les grands axes de circulation ainsi que les zones commerciales. Les habitants soulignent également **la vitalité du tissu associatif**, qui joue un rôle clé dans la qualité de vie de village. Une part importante des répondants apprécie **les services de proximité présents dans leur commune**, tels que l'école, la poste, la médiathèque, le centre social et les commerces, notamment la boulangerie.

En résumé, les habitants valorisent le calme, l'accessibilité des services et la dynamique sociale de leur territoire

Les habitants identifient cependant **plusieurs inconvénients**, qui constituent des axes d'amélioration. Le premier, paradoxalement, concerne le **manque de commerces et le nombre insuffisant de marchés**. Derrière cette remarque se cache souvent une **problématique de mobilité**, en particulier pour les personnes âgées, dont **la dépendance à la voiture devient un frein à l'accès aux services**. Ce ressenti varie selon les communes, en fonction de leur offre commerciale, mais aussi de leur étendue et de la dispersion des habitations.

Un **autre point** de préoccupation majeur concerne **la mobilité**. Les habitants signalent un manque de **sécurisation des voies piétonnes** et des itinéraires pour les cyclistes. Malgré **l'offre de transport** en commun, notamment la ligne 37, la couverture reste **jugée insuffisante**.

La diffusion des **informations municipales est un sujet de préoccupation** pour de nombreux habitants. Beaucoup regrettent la **numérisation des supports de communication**, qui peut exclure certains publics, ainsi que **la quantité d'informations jugée insuffisante**.

Cependant, cette perception varie selon les municipalités et les moyens mis en place : fréquence des bulletins, relais locaux, présence sur les réseaux sociaux, etc.

Enfin, la question des infrastructures pour les enfants et les jeunes revient fréquemment, notamment à Agnin, où la **demande d'équipements sportifs et d'aires de jeux** est particulièrement marquée.

En résumé, les préoccupations principales portent sur le manque de commerces, l'insuffisance des transports et le déficit d'infrastructures pour les enfants.

Par conséquent, **les personnes interrogées souhaitent** principalement le développement de projets et d'initiatives axés sur **la création d'espaces de jeux et de lieux de rencontre intergénérationnels**.

Lorsqu'on interroge les habitants sur **les besoins prioritaires** de leur commune, la première attente concerne le **lien social**, suivie de **l'accès aux services publics**.

Cette tendance se confirme lorsqu'on leur demande leur grande idée pour les quatre communes : ils proposent des **animations fédératrices et conviviales**, soulignant ainsi leur volonté de renforcer la dynamique collective et la cohésion locale.

À noter tout de même que la **propreté et la gestion des déchets** arrivent en troisième position des **besoins prioritaires** exprimés. La **mobilisation citoyenne autour de la déchetterie d'Anjou**, ainsi que **les problématiques liées aux levées des poubelles jaunes et ménagères**, expliquent en grande partie ce résultat.

Focus sur un phénomène de "désinvestissement"

Les échanges avec les habitants lors de la diffusion ciblée révèlent un phénomène de désinvestissement de la vie locale, à lier, peut-être, avec les 28 % de sondés qui ne se sentent pas intégrés à la vie sociale du village.

Ce retrait est assumé par ceux dont le bassin de vie et d'emploi est tourné vers l'extérieur, rendant leur commune avant tout résidentielle. Pour d'autres, il traduit une démotivation face à la recherche d'informations et à la sociabilité.

Bien que minoritaires, ces personnes restent invisibles et nécessitent une approche proactive pour aller à leur rencontre.

L'emploi

Parmi les personnes interrogées, 36 % travaillent sur l'EPCI **Entre Bièvre et Rhône** et 30 % sur les **bassins viennois et lyonnais**. Ces données confirment le rôle **d'EBER comme bassin d'emploi** et soulignent **la pertinence des efforts engagés en matière de mobilité**.

L'éloignement des autres pôles d'activité met en évidence la nécessité de **renforcer les solutions locales** pour l'accueil de la petite enfance et de **l'enfance**, afin de mieux accompagner les familles dans l'organisation de leur quotidien.

Le centre social

Les résultats de l'enquête montrent que **le centre social est bien identifié** sur le territoire : 83 % des personnes interrogées connaissent Au Fil de Lambre. Après les mairies, il s'agit du service le plus utilisé par les sondés.

Pour ces derniers, le centre social doit être à la fois un **lieu d'accueil et de ressources** (activités, services, projets) et **un espace de rencontres et d'échanges**. Son rôle principal est de proposer des activités et d'animer la vie sociale locale. Parmi les 15 % de participants extérieurs aux communes concernées par l'enquête, 70 % résident dans d'autres communes d'EBER.

Cela illustre que **l'impact** d'un centre social **dépasse son territoire d'implantation**, attirant des habitants des communes voisines et renforçant ainsi son rôle de pôle de ressources et d'animation à l'échelle intercommunale.

Les familles et leurs préoccupations

Une inquiétude, voire une **méfiance, vis-à-vis des réseaux sociaux** a été largement évoquée. Pour les personnes qui se sont exprimées, ces outils **amplifient les difficultés liées à la socialisation** (trouver sa place, être reconnu, accepter les différences...) et **accentuent les phénomènes de rejet** (harcèlement, phrases du type « t'es plus ma copine »), qui deviennent permanents.

Certains parents évoquent leur **difficulté à accompagner leurs enfants dans les bons usages des réseaux sociaux et du téléphone portable**, malgré l'utilisation d'applications dédiées comme Family Link ou celles de leur opérateur (SFR, etc.).

Les personnes ont toutes exprimé — à des degrés divers — que la diversité des tâches à gérer (ménage, travail, organisation de la vie familiale : devoirs, activités extrascolaires, rendez-vous médicaux...) et la **pression ressentie de « tout faire bien » pèsent lourdement**. Cette **pression s'intensifie** lorsque les

enfants ne s'inscrivent pas dans les standards attendus en matière d'apprentissage ou de comportement (messages sur Pronote, temps dédié aux devoirs, regard des autres...).

Ces éléments sont décrits lors des entretiens comme une préoccupation constante, génératrice d'une **charge mentale** plus ou moins supportable. Le fait de pouvoir compter sur un entourage familial ou amical semble atténuer cet effet, tout comme la capacité, pour certains parents, à ne pas considérer uniquement le cercle familial comme unique lieu d'épanouissement personnel.

Les moments de partage appréciés par les parents avec leurs enfants ou adolescents sont principalement **les temps de loisirs** : activités communes, moments de complicité au quotidien, ou encore durant les vacances.

Pour certains parents, la communication avec leurs enfants ou ados paraît difficile. Ils expliquent cela par un décalage avec les références culturelles de la jeunesse, ou encore par un détachement propre à cet âge. Pour eux, **la qualité des relations au sein de la famille nucléaire est essentielle** : dès qu'une **tension ou un conflit** survient, il **rejaillit sur l'ensemble du foyer**.

À cette préoccupation permanente du bien-être des enfants s'ajoute une autre pression : celle que tout « bon parent » se doit d'y répondre parfaitement. Certains parents ont exprimé qu'ils ne se projettent pas de la même manière que leur conjoint.e dans leur rôle parental, ce qui les amène à **s'interroger sur la place et l'implication de l'autre parent**.

Les parents rencontrés parviennent dans l'ensemble à s'accorder du temps pour eux et/ou pour leur couple, mais cela passe souvent au second plan. Là encore, **le soutien de l'entourage** joue un rôle important.

Les nombreuses injonctions sociétales — être un bon parent, être performant au travail, avoir une maison bien tenue, des enfants « normaux » — qu'elles soient intériorisées ou renvoyées par les institutions ou l'environnement social, **nuisent à la fonction parentale**. Ces pressions ont des répercussions sur les enfants.

Dans cette quête de maîtrise et de contrôle, quels espaces laissons-nous encore aux enfants pour expérimenter leur autonomie ? Comment ne pas infantiliser la jeunesse et lui confier des responsabilités adaptées à son âge ? Comment redonner à chacun—parent, enfant, communauté — sa juste place dans la mission éducative ?

Un résumé des données « chaudes »

L'enquête et les informations fournies par les habitants corroborent sur un certain nombre de points les enjeux mis en lumière par les données statistiques.

Tout d'abord, il y a la qualité de vie du territoire reconnue par ses habitants. **Son statut de milieu rural sous influence de pôles urbains offre un cadre de vie agréable**, proche de la nature tout en restant à proximité des bassins d'emplois. L'arrivée de population nouvelle dans les communes, liée à cette situation, permet de maintenir voire de développer des services et des commerces locaux. **Ce cadre est perfectible** selon les habitants avec des aménagements, des équipements, une amélioration de l'information et l'amélioration des conditions d'accès au droit.

Les évolutions de la population viennent **réinterroger les relations sociales locales et le vivre ensemble** entre « ceux d'ici » et les « nouveaux ». A cela s'ajoute un phénomène générationnel avec le vieillissement de la population et une dimension socio-économique avec une minorité d'habitants fragilisés par la configuration locale (augmentation du coût des logements, faible parc locatif, nécessité d'un véhicule, faible maillage des acteurs sociaux...).

Deuxième partie : Evaluation du projet 2021-2025

Nous avons dans la première partie de ce document objectivé les enjeux du territoire d'Au Fil de Lambre au regard de données statistiques et de la parole de ses habitants. Cette seconde partie qui prolonge la phase de diagnostic, est une introspection de l'association qui présentera l'évaluation du projet social 2021-2025.

Au Fil de Lambre a commencé son activité en 2008 et est agréée Centre Social depuis 2011. Le Centre Social s'est notamment construit en s'appuyant sur des services répondants aux besoins des habitants (en particulier enfance/jeunesse).

Le projet social qui se termine portait autour de 3 axes prioritaires, les ambitions suivantes :

Une maison ouverte et accueillante

Pour nous le centre social est un lieu vivant, humain, à l'écoute des habitants, où les savoir-faire des uns sont aux services des autres. C'est un lieu culturel et d'échanges.

Nos actions se veulent fédératrices, accessibles à tous et à toutes les générations. Nos actions sont pensées comme une parenthèse, où chacun peut se réaliser, être soi et s'exprimer librement

Une maison qui contribue aux synergies locales

Pour nous le centre social est un lieu d'actions collectives. Tout seul nous allons plus vite, mais à plusieurs nous allons plus loin.

Notre conception du partenariat est solidaire, conviviale, soucieuse des compétences et de la place de chaque habitant, association, institution, collectivité et employeur.
Notre rôle est d'impulser, soutenir, coordonner et agir dans l'intérêt général.

Une maison porteuse de dynamiques au service des familles

Pour nous, le centre social est un lieu accueillant, d'écoute et de confiance. C'est un espace d'initiatives et de soutien aux familles, une porte ouverte à leurs questionnements. Nous voulons faciliter et améliorer les relations entre les familles des 4 communes et au sein même des foyers

Notre mission est de reconnaître la capacité d'action des familles et de les accompagner dans leurs projets.

Nous contribuons à l'animation de la communauté éducative locale (enfants/ado, parents, écoles, collèges, ...)

Nos actions se veulent sources de repères et d'ouvertures éducatives et culturelles

Une photographie d'Au fil de Lambre

Depuis 2020 le pilotage de l'association s'est complexifié en raison d'une **accentuation des zones d'incertitudes** dans l'environnement du CS. Dans ce contexte Au fil de Lambre reste pro-actif pour **adapter ses ressources, développer le partenariat, maintenir son activité et sa présence** auprès des habitants.

Les ressources du projet :

Pour mener à bien le projet social, Au Fil de Lambre s'appuie sur « **des forces vives** » locales, des bénévoles, une équipe professionnelle et **des moyens financiers et matériels**.

Le bénévolat, une richesse humaine :

Le Centre Social s'appuie sur un conseil d'administration aujourd'hui composé de **16 membres** incluant 8 membres de droit issus des communes (dont les 4 maires) et d'un bureau de 5 membres. Un travail pour favoriser la participation dans les instances, dont l'AG, est mené par le CA depuis 2022.

En 2019, nous cumulons 1900 heures. Aujourd'hui nous en comptabilisons environ 2275 h.

Des bénévoles s'impliquent en fonction de leurs disponibilités et leurs centres d'intérêts :

- dans l'**animation d'activités** comme l'atelier mémo lambre et l'accompagnement à la scolarité, les ateliers cuisine, l'atelier caisses à savon, etc.
- dans la **participation à des collectifs** comme Déclic, TAF'S, la commission bien vieillir, la commission communication, ou encore le système d'échange local (SEL).
- dans l'**animation de collectifs** comme le SEL.

Une équipe professionnelle pour accompagner la mise en œuvre du projet

Au moment du renouvellement le Centre Social comptait 8.54 ETP dont 1 ETP d'animateurs vacataires. Aujourd'hui la masse salariale représente 7.93 ETP auquel il faut rajouter 1.67 ETP d'animateurs vacataires soit **9,6 ETP**.

Les postes sont stables. La mise à disposition à 80% d'une professionnelle comme chargée de coopération pour la convention territoriale globale, a conduit à un **recrutement** pour la remplacer sur ses missions **de directrice ALSH**, ce qui explique une évolution. Les difficultés de recrutement sont importantes dans notre secteur d'activité (faible candidature, diplôme obligatoire, niveau de rémunération, horaires atypiques).

Les professionnels ont bénéficié de formation en lien avec le projet social (enjeux du vieillissement, accompagnement éducatif ou encore pédagogie critique de l'engagement des jeunes).

L'équipe professionnelle est polyvalente et travaille en transversalité.

Les finances :

Lors du bilan intermédiaire, en, 2023, les finances étaient saines et équilibrées. Cependant, **des changements externes, imprévus et de nature structurel, impactent le CS** pour en interroger le modèle économique avec des conséquences depuis 2024.

- La mise en œuvre en 2023 de la convention territoriale globale a fait évoluer le mécanisme financier de l'association → **renforcement des actions + coût de personnel supplémentaire**
- L'inflation → **augmentation des coûts**
- L'avenant 10-22 → **augmentation des coûts de personnel**

L'environnement du centre social

Les 4 communes

Nous avons travaillé étroitement avec les maires des quatre communes et leurs délégués sur la création d'un équipement dédié au centre social. Ce projet a malheureusement dû être abandonné pour des raisons financières.

Ces échanges se sont tenus dans le cadre de **comités de pilotage** (environ six par an), qui permettent de **traiter les sujets communs aux quatre communes et à AFDL**.

Le 5 centres sociaux

Un projet culturel avec Tram des Balkans, une déambulation « sur les sentiers d'EBER » avec des concerts donnés dans des lieux patrimoniaux ou particuliers a eu lieu en octobre 2024. Objectifs : poursuivre de manière dynamique notre **coopération inter-centres** sur la lancée de l'expérimentation de l'« Utilité sociale », à travers un nouveau projet partagé par les 5 CS ; mettre en avant le territoire EBER en le sillonnant pour y rendre visibles les 5 CS, privilégier la dimension « Culture » qui rassemble et constitue un socle des Centres à vocation Socioculturelle. In fine, il s'agit de créer un **réseau intercommunal des CS**, une entité Centre Social, sur ce territoire EBER et de **se positionner comme interlocuteurs et partenaires politiques globaux vis à vis des élus de la communauté de communes**. Une rencontre avec la Présidente d'EBER et une vice-présidente concernée a eu lieu en avril pour fixer le cadre de ce partenariat en vue de le pérenniser avec des rencontres régulières et un interlocuteur désigné.

Entre Bièvre et Rhône

Au niveau communautaire d'EBER, la mise en place du **nouveau dispositif CTG** (Convention Globale de Territoire), en partenariat étroit avec la CAF (dispositif qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse) nous a impacté dans son organisation tout en **repositionnant Au Fil de l'ambre et les autres Centres Sociaux du territoire EBER dans un partenariat à cet échelon** avec un rôle de relais de la politique communautaire d'EBER. **Les élus communautaires** dans le cadre de leur projet de territoire **mènent un travail d'harmonisation et réinterrogent les compétences** qui reviennent à l'EPCI et celles qui reviennent aux communes.

La CAF

Le regard de la CAF semble **positif sur l'action du centre social**.

En résumé

Au fil de l'ambre **bénéficie de nombreux atouts** pour faire face et agir **sur les enjeux actuels**.

Rappel des enjeux :

-Equilibre financier

-Pérennisation de l'activité d'AFDL

Le CS peut compter sur sa bonne santé financière avec son fonds de roulement positif de plus de 3 mois de charges d'exploitation, sa **trésorerie positive** ou encore **la reconnaissance** d'AFDL comme un acteur de la dynamique partenariale. Ses éléments constituent des leviers pour construire les réponses de demain.

La méthodologie de l'évaluation

La phase de mise en œuvre :

Cette phase a compris plusieurs étapes.

-Une **évaluation opérationnelle** continue. Ce travail annuel réalisé par les professionnels et réinvesti en CA, abouti à une synthèse présentée à chaque AG. Ceci a permis de réajuster les actions, la participation des acteurs et définir les priorités pour l'année à venir

-Une **évaluation stratégique**. Cette évaluation s'est déroulée chaque année lors d'un séminaire associant des habitants, des administrateurs dont les représentants des communes. Elle visait autour des questions évaluatives à produire de l'analyse pour débattre des enjeux et prendre des décisions.

Le samedi 30 novembre 2024 un séminaire dédié au bilan du projet social a produit la synthèse suivante :

La phase de bilan des axes et objectifs comportait donc un **premier temps**, à savoir **la vérification de la cohérence du plan d'action** à partir d'un tableau présentant les actions par axes et objectifs. Pour ce faire, deux questions étaient posées :

L'action conduite a-t-elle été réalisée ? Si oui, à quels axes et/ou objectifs a-t-elle répondu ?

Des actions ont été réalisées en plus de celles prévues au plan d'action ? Si oui, à quels axes et/ou objectifs ont-elles répondu ?

Le travail effectué ensuite par les animateurs a permis de construire le tableau suivant qui se lit de la manière suivante :

- **Croix noire** : l'action répond à l'axe et à l'objectif comme prévu initialement
- **Croix bleue** : l'action répond à l'axe et à l'objectif, alors que ce n'était pas prévu initialement
- **Croix rouge** : l'action ne répond pas à l'axe et à l'objectif prévu initialement

	Les activités envisagées en fonction des axes et des objectifs généraux											Commentaires
	Être un lieu ressource				Développer les solidarités locales				Agir avec et pour les familles			
	Impulser la création d'un espace dédié Centre Social pour accueillir tous les habitants	Repositionner l'itinérance sur les 4 communes afin d'être au plus près des populations	Favoriser l'accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes	Elargir le champ des actions jeunesse pour mobiliser de nouveaux publics	Maintenir et créer des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour que les habitants se rencontrent	Renforcer la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles	Positionner la jeunesse comme un acteur clef sur la communauté de communes dans le but de les impliquer dans la vie locale	Construire des dynamiques de solidarité qui soutiennent les habitants dans les conditions de vie du territoire	Construire des dynamiques de solidarité qui soutiennent la fonction parentale	Accompagner les familles afin de les soutenir dans leur organisation et leur fonction éducative	Favoriser la transmission intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer les liens entre les familles du territoire	
RPE		X	X		X					X		Les assistantes maternelles sont présentes et impliquées. Nous notons également un partenariat fort avec les médiathèques
Animations familles					X			X	X			Ces animations favorisent les rencontres entre familles du territoire. Associées au Jokobus , elles créent un espace de partage réunissant parents, grands-parents et enfants. Ces moments, propices aux échanges entre participants et avec les animatrices, constituent des occasions privilégiées pour aborder des questions liées à l'éducation et à la parentalité
Sorties familles			X		X	X					X	Les sorties familles contribuent à l'interconnaissance des familles des villages. Cette action est une entrée dans le CS pour des familles récemment installées sur le territoire.
Week-end familles			X		X	X		X			X	Le week-end famille permet la création de lien, voire d'amitié entre habitants. A l'image des animations et des sorties familles, la mixité intergénérationnelle et sociale est importante.
Jokobus	X	X		X	X					X	X	L'action Jokobus répond au besoin d'un lieu collectif parents-enfants pendant les périodes de vacances scolaires, en complémentarité avec les animations familles. Les soirées jeux ponctuelles permettent également de toucher de nouvelles familles. Cependant, les créneaux hebdomadaires peinent à trouver leur public. Ce constat s'explique principalement par un décalage entre les besoins exprimés et les pratiques actuelles, une faible identification du Jokobus par les habitants, ainsi que l'absence d'un espace dédié permettant notamment l'installation d'activités de motricité.
Fête du jeu et animations ponctuelles		X			X					X	X	Ces temps sont festifs et conviviaux, souvent organisés en partenariat et contribuent à l'animation locale tout en facilitant l'identification du centre social. Un nouveau format de la Fête du Jeu a été mis en place, permettant d'ouvrir les espaces à un plus grand nombre de participants.
Commission familles							X	X	X		X	Fragilisée à la suite de la période Covid, nous n'avons pas su trouver un objet de travail et une forme adéquate pour mobiliser.
Actions prévention sensibilisation (école)						X		X		X	X	Dans le cadre des déclinaisons directes d'actions liées au projet éducatif de territoire, plusieurs interventions ponctuelles ont été menées. Ces actions ont porté sur la prévention routière, les gestes qui sauvent ou encore la sensibilisation aux violences de groupe.

ALSH Mercredis		X	X		X					X	X	La mixité intergénérationnelle et l'implication sont peu développées. L'ALSH des mercredis ne constitue pas une réponse en termes d'échanges et de convivialité pour les parents. Le bilan fait lors du précédent projet reste d'actualité : « ce temps est perçu comme un service pour les familles et un temps de garderie pour les enfants.
ALSH Vacances		X	X		X	X				X		Les périodes de vacances scolaires mettent en dynamique tous les secteurs du centre social et l'ALSH se trouvent au cœur du dispositif. Nous notons une plus grande difficulté de notre part à recruter et impliquer des animateurs.trices occasionnels.
Séjours accessoires			X		X	X						Ils sont complémentaires à l'ALSH. Ces séjours sont des espaces privilégiés de découverte et de rencontre.
Accompagnement scolaire		X				X				X	X	Cette action nous permet d'être en relation avec des familles qui ne fréquentent pas habituellement le centre social. Les ateliers sont animés avec des bénévoles. Nous notons une difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles.
Coopération jeunesse							X	X		X		Notre coopération sur la jeunesse, à l'avancement hétérogène certes mais hautement complémentaire se poursuit. Au terme de ces 4 dernières années nous remarquons une montée en compétence des équipes sur la réflexion et sur les pratiques, des problématiques partagées avec un regard plus pointu, une mutualisation des actions et une prise de hauteur avec une vision à l'échelle d'un territoire.
TAF'S				X	X	X	X	X				TAF'S connaît des évolutions dans sa composition et se voit réinterrogé dans son objet de départ par l'abaissement de l'âge pour le BAFA et le permis de conduire, ainsi que le développement de bus sur les communes.
Prévention emploi (chantiers, forum emploi atout déclic...)			X	X	X	X	X	X				Au fil de l'année a su apporter sa spécificité dans cette action (mise en réseau, implication d'habitants, mixité des publics). Malheureusement la non reconduction de l'appel à projet « publics invisibles » a amputé considérablement les moyens (humains et financiers) dédiés.
Projet européen				X	X		X					Ces projets sont devenus une spécificité des actions jeunesse d'AFDL. Ils ont pu se développer grâce au soutien financier de la préfiguration à la PS Jeunes. Le chantier international, les séjours en Italie puis au Maroc, avec à chaque fois une approche immersive et partenariale, constituent des supports de travail très pertinents pour les mobilités et l'ouverture sur le monde.
Animations soirées/ponctuelles		X	X	X	X		X			X		Ces moments favorisent les rencontres entre jeunes, grâce à des sorties et activités organisées avec d'autres centres sociaux. Ils permettent également aux animateurs de mobiliser les jeunes et de faire émerger des projets futurs
Accompagnement de projets de loisirs jeunes				X	X		X				X	Cette action rattachée au projet européen pour mettre en avant la démarche d'accompagnement du CS et les actions d'autofinancements est devenue un projet en soi. Les restaurants éphémères ou encore les escape game, sont devenus des animations de territoire qui rayonnent auprès des habitants. Ils ont contribué à donner une image positive des jeunes.
Action prévention sensibilisation (collège)			X	X		X				X		Le travail de prévention au collège s'appuie sur des interventions variées, souvent menées en partenariat avec d'autres acteurs éducatifs. Dans ce cadre, l'action de l'AFDL est reconnue par le collège et ses partenaires comme un élément essentiel. Cette

												présence au sein du collège favorise les rencontres régulières avec les jeunes et le renforcement des liens avec eux.
Prévention séniors		X	X		X	X		X				Articuler avec les ateliers hebdomadaires et la coopération bien-vieillir, des ateliers de prévention ont été réalisés sur la base des ateliers CARSAT et d'un partenariat avec le Département.
Atelier Mémoire			X		X							Ces ateliers permettent à des habitants de se retrouver, se rencontrer. Des relais sont possibles au profit des ateliers de prévention, conduite, prévention des chutes, sorties culturelles, etc.
Atelier Gym			X		X	X						Ces ateliers permettent à des habitants de se retrouver, se rencontrer. Des relais sont possibles au profit des ateliers de prévention, conduite, prévention des chutes, sorties culturelles, etc.
Atelier informatique			X		X							L'atelier a cessé au cours du projet social en raison d'une baisse de participation. L'association Les Petites Souris, grâce à son approche adaptée, a comblé le besoin sur le territoire. Nous avons donc décidé d'arrêter notre activité et d'assurer la transition en orientant les participants vers Les Petites Souris.
Commission Bien vieillir	X	X	X			X		X				La commission n'a pas été sollicitée en tant que telle dans la réflexion sur les locaux. Elle a œuvré ces dernières années sur la mise en œuvre d'un forum et finalise un livret centralisant les informations essentielles pour les + de 60 ans (mais pas que !).
Coopération Bien vieillir (sorties culturelles et partage)	X		X		X	X		X			X	Des sorties culturelles sont organisées avec les autres centres sociaux. Ce partenariat facilite le partage de l'organisation pour les CS, favorise la mixité sociale et développe une complémentarité dans les actions de prévention proposées au public.
SEL					X	X					X	Le groupe SEL s'est renouvelé ces dernières années. La convivialité et la curiosité du groupe ont développé le nb de sorties patrimoniales ou auprès de ressources locales.
DéCLIC		X	X		X						X	Le collectif, partiellement renouvelé au cours du projet, a poursuivi son travail pour proposer une programmation culturelle variée, accessible financièrement et de proximité. Un lien avec les établissements scolaires est établi dès que cela est possible. Par ailleurs, des demandes visant à organiser des temps d'échange avec les artistes (pot, buvette, etc.) ont été exprimées et méritent d'être étudiées.
Pilotage PEDT		X				X		X		X		Le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) a été renouvelé au cours du projet. Il favorise une diversité d'actions, telles que des interventions dans les écoles et au centre de loisirs, des échanges de pratiques entre les agents communaux périscolaires, ainsi qu'un meilleur partage d'informations.
Comité de pilotage des 4 communes et AFDL	X	X						X	X			Ces comités se sont tenus régulièrement, renforçant ainsi la relation entre le centre social et les communes. Le projet de locaux a été un sujet central lors de ces rencontres. À ce jour, le travail est toujours en cours, mais une étude ainsi qu'un montage juridique ont déjà été définis.
La Cantina					X	X	X				X	Ce projet répond à un besoin de convivialité et de partage entre habitants. Cette action permet la mixité intergénérationnelle, du partage de connaissances et une valorisation des producteurs locaux.

Projet inter centres-sociaux					X						X	À la suite de l'étude d'évaluation de l'utilité sociale des cinq centres sociaux d'EBER, et alors que les enjeux liés à la communauté de communes restent d'actualité, nous cherchions un moyen d'entretenir une dynamique fédératrice à cinq. L'objectif était de dépasser une approche centrée uniquement sur les professionnels sur la base de l'animation de la vie sociale. Cette réflexion a conduit à la mise en place du projet "En route et en musique" avec Tram des Balkans. Fort du succès de cet événement, des suites sont à prévoir.
Villages propres					X			X			X	Cette opération, pilotée par le centre social, a émergé dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire. Une journée de nettoyage des villages, organisée simultanément dans les quatre communes en collaboration avec les acteurs locaux, se conclut par une manifestation dédiée à la sensibilisation à l'environnement.
Groupe Marche douce					X			X				Initié par le centre social à l'issue d'un atelier CARSAT sur les bienfaits de la marche, un groupe s'est constitué avec l'aide du CS, pour organiser ponctuellement des balades sur les villages.

Commentaire général :

Le plan d'action élaboré dans le projet social est suivi. Les activités, les services et les projets prévus ont très largement eu lieu. Il s'est agrémenté de nouvelles actions qui reposent pour la plupart sur une mobilisation d'habitants et dont la vocation est de contribuer à l'animation du territoire. Nous pouvons dire que la fonction d'organisation est accomplie.

Nous pouvons identifier une autre réussite du centre social, qui porte sur l'animation du réseau d'acteurs, que ce soit au niveau local (ex : PEDT) ou au niveau de l'EPCI (ex : Débattre pour ne plus se battre).

Le projet de locaux a avancé, mais n'a pas encore abouti à des perspectives concrètes. Le travail se poursuit.

Nous avons pu déceler, à travers cette première phase de bilan, certaines difficultés, comme la fragilité à maintenir des actions nouvelles initiées par des appels à projets de court terme (ex : publics invisibles) ou pour trouver des financements pérennes (La Cantina). Il est à noter que la mobilisation des bénévoles reste encore importante dans l'association, mais elle demeure une préoccupation (ex : accompagnement éducatif, TAF'S, DÉCLIC). Enfin, il apparaît la nécessité de réinventer l'accueil de loisirs des mercredis pour apparaître, aux yeux des familles et des enfants, comme un lieu éducatif, d'éveil et de découverte.

Le **second temps** de bilan s'attachait à l'analyse des axes et objectifs en fonction des résultats attendus lors de la conception du projet. Pour ce faire, nous avons utilisé le support élaboré lors de l'élaboration du projet et attribué un code couleur permettant de graduer le degré d'atteinte des résultats : **rouge** = non atteint / **orange** = partiellement atteint / **bleu** = atteint. Par ailleurs les administrateurs et les professionnels ont apporté pour chaque axe/objectifs, un commentaire collectif.

AXE 1 : Être un lieu « ressource »					
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs		
Impulser la création d' un espace dédié Centre Social pour accueillir tous les habitants	Le centre social a engagé une démarche concertée avec les partenaires locaux, institutionnels et les habitants pour la création d'un équipement	Implication des habitants Implication des partenaires Implication des élus	Nb de réunions Nb de participants Degrés d'implication Type de réunion		X
	Le centre social a redéfini son accueil des habitants dans et hors les murs	Appropriation espace CS par les habitants Identification de temps d'accueil sur les 4C	Espace « accueillant » Modalité utilisation des accueils Place accordée à l'accueil sur les actions	X	
	Le CS a clarifié les modes d'implication dans sa vie associative	Définition de la gouvernance	Niveau de participation Niveau de compréhension du fonctionnement des instances Nb de nouveaux bénévoles		X
Repositionner l' itinérance sur les 4 communes afin d' être au plus près des populations	Le centre social développe de nouvelles actions de proximité	Accueils jeunes délocalisés Animations de « rue » Expérimentation Activités/Actions nouvelles	Fréquentation Nb et nature des actions NB d'actions nouvelles		X
	Une réflexion a été menée avec les partenaires et les familles sur l'itinérance du Centre Social	Implication des familles Implication des partenaires Implication des élus	Nb et niveau d'implication des partenaires/familles élus	X	
	Le CS a amélioré sa stratégie de communication (et de valorisation) à destination des habitants et de ses adhérents	Déclinaison de support de com' Organisation de la diffusion Valorisation du projet social	Internet Réseaux sociaux Plaquette		X
-Favoriser l' accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes	Le CS et ses partenaires institutionnels se sont rencontrés pour évoquer l'accompagnement des situations individuelles ou familiales.	Rencontre partenariale Situations évoqués	Nb de réunions pluridisciplinaires Nb de situations accompagnées par le CS	X	
	Le CS a développé des actions et facilité l'accès aux droits des habitants.	Numérique Mobilité Culture	Mise en place de stages et d'ateliers Nb de réunions des collectifs Mise en place de sorties culturelles seniors		X
	Le CS a facilité l'accès à la culture et aux pratiques artistiques	Approche accessible	Typologie d'actions : : ateliers stages, ... Mise en place d'une programmation culturelle (Déclic)	X	
	Les 4 communes ont été accompagnées dans la mise en place d'une offre petite enfance	Implication des assistantes maternelles Implication des familles Implication des élus	Nb de réunions Nb de participants Degrés d'implication Type de réunion	X	
-Elargir le champ des actions jeunesse pour mobiliser de nouveaux publics	Le centre social a soutenu la mise en place d'actions relatives à l'orientation ou la formation.	Type d'accompagnement	Soutien et apport logistique Formation des accompagnateurs Soutien et apport organisationnel		X
	Le centre social a soutenu la mise en place d'actions relatives à l'insertion	Type d'implication Nature du partenariat	Nb et niveau d'implication Mobilisation des acteurs	X	
	Le CS a soutenu les prises d'initiatives des jeunes sur les communes	Type d'accompagnement	Nature des projets Niveau de participation		X

Commentaire général (dont effets sur les personnes, le centre social et le territoire) :

Le bilan est globalement positif au regard des résultats attendus.

La fin de l'appel à projet « Publics invisibles » et l'avancement du projet d'équipement dédié au centre social expliquent en grande partie l'écart observé entre les résultats prévisionnels et ceux réalisés.

Le centre social continue de remplir son rôle de lieu ressource, stable et rassurant, vers lequel les habitants peuvent se tourner. Ce projet a permis de maintenir la continuité des actions engagées ces dernières années, tout en améliorant leur lisibilité et leur visibilité. Un travail concerté sur la gouvernance a également été mené, avec pour symbole le nouveau format d'Assemblée Générale.

Malgré les efforts déployés en matière de communication et les animations « itinérantes », l'identification et la visibilité d'Au fil de Lambre auprès des habitants demeurent des enjeux majeurs.

Le partenariat local s'est renforcé, notamment avec les associations, les collectivités et les producteurs locaux. Par ailleurs, le travail de projet de locaux dédiés au centre social reste en cours. Une étude portant sur la création d'un multi-accueil rattaché au centre social, basée sur un diagnostic territorial, a été réalisée. Cependant, les coûts d'investissement, le contexte économique actuel, et l'attente d'un positionnement de l'EPCI EBER sur la compétence petite enfance ont conduit à abandonner cette option.

Axe 2 : Développer les solidarités locales						
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs			
Maintenir et créer des moments d'échanges et de convivialité afin que les habitants se rencontrent	Le CS a permis par ses activités et ses temps forts la rencontre entre habitants	Temps favorisant la rencontre	Maintien des temps forts Maintien de temps forts sur les 4 communes			X
	Le nouvel espace d'accueil du CS a permis aux habitants de se retrouver	Appropriation de l'espace d'accueil	Type d'utilisation Place de cet espace dans les ateliers hebdos	X		
	Le CS a facilité la rencontre et la transmission entre les générations	Transversalité	Place accordée aux des différentes tranches d'âges les actions : Composition des groupes Mise en relation de savoirs faire/être			X
	L'offre du CS est accessible à tous les habitants	Mixité	Représentativité de toutes les tranches d'âges Origine géographique Analyse grille tarifaire			X
Renforcer la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles	Le Cs a contribué à l'organisation de groupes de travail et de dispositifs qui améliorent le quotidien des habitants	Nature des groupes de travail/dispositifs	Mobilisation des 3 CCAS Ateliers de prévention avec la maison des adolescents Atelier emploi co-construit avec le SAVE			X
	Le Cs a développé un partenariat pour répondre de façon pérenne à la question du vieillissement	Développement d'une coopération avec les CS des 4 vents et du Roussillonnais.	Nb de participants Origine géographique des participants Nature des coopérations Commission Bien vieillir			X
	Le Cs a référencé et cartographié les ressources sociales sur le territoire	Illustration des acteurs ressources	Nb de partenaires Champ d'interventions Zones géographiques			X

Positionner la jeunesse comme un acteur clef sur la communauté de communes dans le but de les impliquer dans la vie locale	Le CS a développé un partenariat local autour de la mise en place d'un « observatoire » de la jeunesse	Implication des jeunes Implication des partenaires Coopération entre CS	Nombre de réunions Nature des décisions prises Nombre d'actions partenariales mise en œuvre Nature des mutualisations Nature des coopérations			X
	Le CS a mobilisé des jeunes qui ne le fréquentaient pas ou peu	Accessibilité Fréquentation	Typologie d'actions Nombre de participants Nombre de jeunes nouveaux sur chaque période et/ou actions			X
Construire des dynamiques de solidarité pour soutenir les habitants	Le CS a accompagné des projets collectifs portés par les habitants (des jeunes notamment)	Développement de projets collectifs	Diversité des porteurs de projets Typologie de projet			X
	Le CS a soutenu des actions collectives à visée émancipatrice sur le territoire	Nb d'action	Au moins 2 actions ont été soutenu par le CS			X
	Une réflexion a été menée avec les partenaires sur l'inclusion des habitants récemment installés	Implication des élus Implication d'habitants	Nombre et niveau d'implication	X		

Commentaire général (dont effets sur les personnes, le centre social et le territoire) :

Le bilan est positif au regard des résultats attendus.

Cet axe est celui qui bénéficie le plus des actions du centre social, soulignant ainsi le rôle central d'Au fil de Lambre dans l'animation du réseau des acteurs locaux. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si les nouvelles actions développées au cours de ce projet se retrouvent dans cet axe.

Il serait judicieux de valoriser davantage la dynamique existante entre les centres sociaux, notamment auprès du public et des collectivités, avec une attention particulière portée à l'EPCI EBER.

Les projets dédiés aux jeunes ont pris de l'ampleur, s'inscrivant pleinement dans une logique d'animation de la vie sociale. Cette progression a été rendue possible grâce à l'obtention d'une subvention de préfiguration à la PS jeunes, qui a permis de redéfinir notre organisation interne et de renforcer notre coopération avec Les 4 Vents et l'Oviv.

Par ailleurs, un travail reste à mener, en partenariat avec les communes, pour améliorer l'accueil des habitants récemment installés.

Axe 3 : Agir avec et pour les familles						
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs			
Construire des dynamiques de solidarité qui soutiennent la fonction parentale	Le CS a mis en place des espaces de rencontres et de convivialité parents/enfants pour les familles	Satisfaction Assiduité	Niveau de satisfaction Renouvellement adhésion 50% des familles nouvelles reviennent au moins une fois			X
	Le CS a accordé une place plus importante aux parents dans l'élaboration de ses intentions éducatives	Implication Mobilisation dans une commission/groupes de travail	Niveau d'implication Nature d'implication Nb de personnes		X	
	Les actions familles ont développé des outils facilitant la mise en réseau d'aides entre les familles	Information	Supports d'information Cartographie des initiatives solidaires Type de vecteur d'information Nb de mise en relation avec des partenaires/dispositifs	X		
Accompagner les familles afin de les soutenir dans leur fonction éducative	Le CS a proposé des outils facilitant la mise en œuvre d'initiatives des familles	Thématiques : Educatives Parents/enfants Adolescence Prévention	Nb de rencontre Type d'actions		X	
	Le CS co-construit avec les familles et/ou les partenaires des temps autour de thématiques éducatives	Type d'accompagnement Diversité des propositions Projets collectifs	Place des familles Soutien organisationnel Nb de partenaires mobilisés Nb et nature de projets réalisés		X	
Favoriser la transmission intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer les liens entre les	Les actions permettent la rencontre entre familles du territoire	Mixité Répartition par communes Bénévolat	Nb de familles par communes Age des participants Typologie d'actions 30% des familles reviennent régulièrement			X
	Les actions familles concernent l'ensemble de la cellule familiale	Composition des groupes	Niveau de représentation de 2 parents avec les enfants (au moins 20%)			X

Commentaire général (dont effets sur les personnes, le centre social et le territoire) :

Cet axe est partiellement couvert au regard des résultats attendus.

Les actions menées en direction des familles renforcent à la fois les liens intra-familiaux et inter-familiaux. Elles favorisent également des réflexions collectives autour de thématiques éducatives. Sur ce champ, nous avons pu consolider plusieurs interventions grâce aux financements du REAAP. Certains moyens/outils proposés n'ont pas trouvé l'écho espéré auprès des familles.

Le Jokobus par exemple semble sous utilisé par les familles. Nous observons que la mise en réseau d'aides est difficile à quantifier car elle s'appuie sur de l'informel et se fait au cas par cas selon les besoins.

À l'échelle du territoire, la convivialité et la proximité des actions permettent de renforcer les liens entre les familles des différents villages, favorisant ainsi une meilleure interconnaissance.

Les relations établies avec les familles à travers ces actions offrent une meilleure compréhension de leurs besoins. Ces informations alimentent la mission de veille sociale du Centre Social (CS). Par ailleurs, l'expertise développée dans ce cadre est reconnue et sollicitée par nos partenaires, notamment EBER dans le cadre du pôle ressource handicap ou du réseau de prévention contre les Violences Intra Familiales (VIF).

Synthèse générale

L'analyse de ces données laisse apparaître un **bilan positif par rapport aux résultats prévisionnels souhaités** avec des actions qui répondent aux objectifs principaux, bien qu'il reste des défis à relever, notamment en termes de pérennisation, de visibilité et d'adaptation aux besoins émergents. Le centre social continue de jouer un rôle clé dans l'animation du territoire et la création de liens sociaux durables.

Cependant quelques éléments sont importants à relever :

Parmi les éléments positifs :

- ⇒ Le renforcement des **partenariats locaux** (associations, collectivités, producteurs locaux).
- ⇒ L'évolution dans **les projets pour les jeunes**, grâce notamment à une subvention dédiée (PS jeunes).
- ⇒ La dynamique renforcée dans **l'animation du réseau d'acteurs locaux**, tant à l'échelle communale qu'intercommunale
- ⇒ Le **maintien du rôle de lieu ressource** stable et rassurant pour les habitants.

Parmi les fragilités observées :

- ⇒ **Difficultés à pérenniser les actions** financées par des appels à projets à court terme (ex : "Publics invisibles").
- ⇒ **Faible mobilisation** sur certains « outils » comme le Jokobus.
- ⇒ Nécessité de **repenser l'accueil de loisirs des mercredis**.

Parmi les points de vigilance :

- ⇒ La **mobilisation** des bénévoles
- ⇒ La **visibilité auprès des habitants** : Malgré les efforts de communication et les animations itinérantes, "Au fil de Lambre" reste insuffisamment identifié par les populations locales.
- ⇒ Les « **nouveaux habitants** » : Un travail en partenariat avec les communes est nécessaire pour mieux identifier les besoins.

Les questions évaluatives :

Nous avons défini 2 questions évaluatives pour ce projet social.

La première, « ***Dans quelle mesure l'espace dédié Centre Social génère-t-il de la proximité sur les 4 communes ?*** », dont le sujet porte sur **l'impact de l'équipement dédié sur le territoire était rétrospectivement prématurée** à la vue de l'avancée de ce projet. Elle n'a donc pu être traitée. Malgré tout, la démarche réalisée avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les échanges tenus avec les maires, le CA et les professionnels lors de la rédaction du programme, ont permis de penser l'adéquation entre actions en itinérance et lieu dédié pour renforcer notre proximité avec les habitants.

La question de fond à laquelle nous avons essayé de répondre est donc « ***Les formes d'implication au sein du Centre Social favorisent-elles la mobilisation de « nouveaux » habitants ?*** » que nous avons finalement élargi pour questionner **les modes de participation et d'implication opérationnels des habitants au sein d'Au Fil de Lambre**. Cela nous a conduit à un travail introspectif, pour **identifier des « parcours »**, lors de deux séminaires (2022 et 2023) qui nous a amené à repenser notre gouvernance, à commencer par le format de l'assemblée générale.

Pour explorer cette question et enrichir les réflexions, un questionnaire ciblé auprès d'un panel d'adhérents ainsi que des entretiens avec des bénévoles ont permis de dresser un portrait de la participation au sein de l'association.

Ainsi nous avons pu, administrateurs, élus et professionnels, constater que **la participation s'étend souvent à plusieurs activités**, ce qui renforce l'implication. À titre individuel, **cette contribution permet** aux personnes de faire **de nouvelles découvertes** et d'acquérir **un sentiment de compétence**. Au niveau collectif, elle **favorise les rencontres, les échanges** entre habitants et **le partage de points de vue**.

Et qu'enfin, à l'échelle du territoire, elle **contribue à une dynamique d'entraide** et renforce le rôle d'**acteur dans la vie locale** des quatre communes. L'analyse des entretiens confirme ces données et apporte quelques éclairages. Elle nous rappelle que les personnes qui effectuent du bénévolat le font avec plaisir, ce qui explique sans doute que **le temps accordé à l'association** est finalement **plus important que celui dédié à leur activité individuelle** dans la structure. Elle fait apparaître **l'importance des professionnels** sur la connaissance des possibilités d'investissement et donc d'une forme de cooptation. Ce point souligne l'importance de la fonction accueil.

Toutefois, **certains freins** subsistent pour que les habitants s'investissent : **le manque de temps, un engagement** déjà présent **dans d'autres projets**, ou encore le **manque d'information** sur les moyens de s'investir davantage.

Lors des discussions, les membres du CA ont identifié **plusieurs leviers** pour susciter la participation dans l'association comme :

- Les **postures professionnelles** (savoir-faire relationnel) : information, accueil, aller-vers, cooptation
- Les **fonctions du Centre Social** : autre que l'organisation d'activités comme éduc pop, projets d'habitants...
- La **communication** : le bouche à oreille, identification Centre Social, informer sur les besoins et les possibilités d'implication.

Au fil de l'ambre connaît un **niveau de participation important**, 2275 heures de bénévolat recensées en 2024, mais ce sujet **reste une préoccupation**. Depuis la crise sanitaire du Covid 19, le bénévolat associatif est en baisse⁶.

L'engagement collectif bénévole, change au rythme des évolutions de la société (ère de la consommation, de l'individualisation, vieillissement de la population...), évolutions, qui impactent aussi les centres sociaux (augmentation des besoins sociaux, complexification des situations sociale, financière, politique...). C'est pourquoi, il constitue **un enjeu stratégique**, tant pour les objectifs de l'association que **pour son fonctionnement au quotidien**.

⁶ <https://www.associatheque.fr/fr/association-et-benevoles/chiffre-cle-benevolat.html>

Un résumé des enjeux posés par l'évaluation du projet

L'analyse de ces données laisse apparaître 3 éléments marquants :

- 1/ **Un bilan globalement positif**, en adéquation avec les objectifs prévisionnels. L'activité menée répond aux préoccupations des habitants dans son champ d'action
- 2/ **La nécessité de consolider un modèle économique viable**, en mobilisant des moyens financiers et matériels adaptés afin de poursuivre efficacement la réponse aux besoins sociaux du territoire
- 3/ **La nécessité de porter une attention constante aux modes d'implication afin de favoriser la participation des habitants**. Cela est d'autant plus important que la complexification de la gouvernance associative fragilise l'engagement bénévole

Troisième partie : Le projet 2026-2029

Dans les parties précédentes, au travers d'une phase de diagnostic et d'évaluation, **nous avons pu objectiver un certain nombre de constats et identifier des enjeux** et cela à différents niveaux. Ces enjeux se situent à l'échelle du territoire (4 communes et EBER), à l'échelle des habitants et à l'échelle du Centre Social.

Ce quatrième projet arrive à un moment charnière pour Au fil de Lambre. Les quatre **années à venir seront déterminantes** pour trouver un équilibre délicat et relever les défis vitaux auxquels le centre social est confronté.

Une synthèse de ces éléments a été présentée **en conseil d'administration** avec les élus et référents municipaux pour Au fil de Lambre, le 10 juin 2025. Un travail collectif a alors été entrepris lors de cette séance pour **identifier les axes émergents et prioritaires** issus du diagnostic.

Ces axes et objectifs ont ensuite été travaillés par le directeur avant d'être présentés quelques semaines plus tard en Bureau et lors d'une séance de travail avec 4 administratrices.

Le conseil d'administration du 23 septembre 2025 a **finalisé l'architecture du nouveau projet** en discutant et validant le processus d'évaluation.

Nous allons maintenant visualiser, la structure générale du projet au travers d'un arbre à objectifs.

1. L'architecture du projet

Le tableau ci-dessous donne **un aperçu global de la structure du projet**. Il est important, à ce stade de préciser que nous ne faisons pas apparaître les actions et les activités en détail. Ces dernières, ne peuvent prétendre à elles seules, tout comme les groupes de travail et les commissions, répondre totalement à un objectif. C'est de la **cohérence d'ensemble et la transversalité** qui permettront de répondre aux objectifs.

	Animation Globale de Coordination			Animation Collective Familles
Constats/Enjeux	Le diagnostic et le bilan font apparaître une augmentation des besoins sociaux, alors que dans le même temps les moyens alloués à l'action du centre social sont réinterrogés	Ce territoire périurbain connaît un vieillissement démographique, avec une croissance liée à l'arrivée de nouvelles populations. Dans un contexte de relations de proximité, les situations de précarité risquent d'être stigmatisées ou invisibilisées. Le maintien et le développement du lien social constituent un enjeu majeur de cohésion	Au Fil de Lambre développe des partenariats avec des producteurs locaux et organise régulièrement des ateliers cuisine et alimentation. La dimension environnementale prend une place croissante dans les actions partenariales du centre social (PEDT, semaine environnement, ...) L'enjeu est désormais de formaliser et valoriser ces pratiques afin de renforcer leur visibilité, leur cohérence et leur impact sur le territoire.	Le territoire accueille de nouvelles familles au faible ancrage local dont le bassin d'emploi est éloigné du bassin de vie. La numérisation des relations et la focalisation de certains parents sur la sphère familiale transforment les dynamiques inter et intrafamiliales. Le soutien aux familles constitue donc un enjeu central
Axes	Pérenniser le lieu ressource Centre social	Promouvoir le lien social	Agir de façon éco-responsable	Soutenir les familles
Objectifs généraux	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie
Objectifs opérationnels	-Porter l'Animation de la Vie Sociale (AVS) et la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social -Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en œuvre durablement ses missions -Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres	-Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants -Engager une démarche d'aller-vers auprès de personnes éloignées du CS pour faciliter l'accès aux droits -Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	-Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en œuvre dans nos actions -Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	-Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales -Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif -Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants
Plan d'action	-En travaillant sur la fonction et la place de l'accueil dans les actions décentralisées -En mettant en place un groupe de travail sur l'itinérance -En organisant un comité technique financier -En participant à l'étude d'impact d'EBER avec les 5 centres sociaux	-En maintenant les espaces d'animations existants -En concevant une action d'aller-vers -En participant activement au partenariat local -En poursuivant les actions d'échanges et de savoirs intergénérationnels -En facilitant l'accès à la culture pour tous	-En travaillant à la rédaction d'une charte interne (alimentation) -En poursuivant l'accompagnement des initiatives collectives (ex repair café) -En s'appuyant sur les ressources locales et en facilitant la mise en réseau d'acteurs -En valorisant l'implication des habitants et particulièrement des jeunes	-En continuant de mettre en œuvre des temps collectifs réunissant tous les membres de la famille -En proposant des espaces d'échange pour les parents -En proposant des actions de prévention et de sensibilisation -En animant le projet éducatif de territoire -En définissant des priorités éducatives en lien avec l'ACM
Publics visés	Collectivités/ partenaires associatifs et institutionnels /Personnes seules/ Familles monoparentales ou familles avec enfants/ Adultes actifs/ Séniors / Enfants et adolescents	Personnes seules/ Personnes isolées/Familles monoparentales ou familles avec enfants/ Adultes actifs/ Séniors / Enfants et adolescents/	Personnes seules/ Familles monoparentales ou familles avec enfants/ Adultes actifs/ Séniors / Enfants et adolescents/	Parents/Grands-Parents/ Familles monoparentales ou avec enfants/ Enfants et adolescents

	Pérenniser le lieu ressource Centre social			Promouvoir le lien social			Agir de façon éco-responsable		Soutenir les familles		
	Porter l'Animation de la Vie Sociale (AVS) et la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social	Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en œuvre durablement ses missions	Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres	Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants	Engager une démarche d'aller-vers auprès de personnes éloignées du CS pour faciliter l'accès aux droits	Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en œuvre dans nos actions	Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales	Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif	Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants
RPE									X		X
Animations familles	X			X					X	X	
Sorties familles									X		
Week-end familles									X	X	
Jokobus		X		X					X		
Fête du jeu et Animations ponctuelles	X			X		X			X		
Actions prévention sensibilisation (école)			X							X	X
PEDT								X		X	X
La Cantina				X		X	X	X			
ALSH Mercredis	X	X		X			X	X			X
ALSH Vacances	X	X		X			X	X			X
Séjours accessoires				X					X		
Accompagnement scolaire						X				X	X

Coopération ieunesse	TAF'S			X			X				
	Accompagnement de projets de loisirs jeunes			X	X		X	X			
	Projet Mobilité			X		X					
	Animations soirées et Week-end				X						
	Actions prévention sensibilisation collège			X							X
Ateliers hebdo	Ateliers Prévention séniors			X	X	X					
	Atelier Mémoire				X		X				
	Atelier Gym				X		X				
	Marche douce				X		X				
	Coopération Bien vieillir (sorties culturelles et partage)			X	X						
	Commission Bien vieillir			X			X				
	SEL				X		X				
	DÉCLIC		X		X		X	X			
	Repair'Café			X	X		X		X		

Légende

Entrée familles
Entrée enfance
Entrée jeunesse
Entrée séniors
Entrée « collectifs »

2. L'évaluation

L'évaluation consiste à mesurer les effets de l'action produite par le Centre Social sur les axes et les objectifs présentés précédemment.

Pour ce faire nous procéderons à 2 formes d'évaluation :

- ⇒ **Une évaluation opérationnelle** continue pour vérifier d'une part la **cohérence** entre les objectifs et les activités prévues et d'autre part l'**efficience** entre les activités et les résultats obtenus. Ce travail réalisé par les professionnels référents et les administrateurs/trice sera restitué sous la forme d'une synthèse en AG. Ainsi nous pourrons réajuster les actions, la participation des acteurs et définir les priorités pour l'année à venir.
- ⇒ **Une évaluation stratégique** pour mesurer l'**efficacité et l'impact** du projet, autrement dit, les effets concrets. Cette évaluation se déroulera chaque année lors d'un « séminaire » associant des habitants, des bénévoles, des administrateurs dont les représentants des communes, et les professionnels. Elle vise à produire des analyses pour nourrir le débat sur les enjeux et orienter les décisions, lesquelles seront présentées lors d'un point d'étape à mi-parcours, au cours d'un comité de pilotage incluant la CAF et la FCSI.

Ce travail a pour but d'apporter des connaissances, de juger et d'identifier les réussites de l'action d'Au Fil de Lambre.

Il a été décidé pour ce projet d'observer et d'interroger la perception de l'action d'Au fil de Lambre par les collectivités.

Cette démarche associera les bénévoles, les administrateurs, les partenaires, les élus locaux et les salariés du Centre Social lors d'un « séminaire » en début de saison (octobre/novembre).

La démarche

Phases	Actions	Période	Pilotage de la démarche	Suivi et animation de la démarche	Recueil de données/ animations de groupes
Evaluation opérationnelle	-Bilans des actions n-1 -Formalisation -Restitution en AG -Priorisation	Janvier-mai	Conseil d'administration	Bureau et équipe professionnelle	Equipe d'animation + bénévoles
Evaluation stratégique	-Séminaire -Formalisation	Octobre-novembre	Bureau	Présidence/direction	Equipe d'animation + bénévoles

La question évaluative :

Face à la situation actuelle du centre social, les administrateurs et administratrices de l'association ont souhaité mieux comprendre la perception qu'ont les habitants de l'action d'Au fil de lambré et surtout la connaissance qu'ont les élus des collectivités (communes et EPCI) du centre social. L'objectif est de renforcer les partenariats et d'affirmer la place du centre social comme un acteur à part entière de la politique sociale de ce territoire.

Comment les collectivités (les 4 communes et Entre Bièvre et Rhône) et les habitants perçoivent-ils l'impact du centre social sur le territoire ?

Sous questions évaluatives	Indicateurs	Méthode de collecte
Comment les collectivités perçoivent-elles l'impact du centre social sur la qualité de vie des habitants et la dynamique locale de territoire ?	-Amélioration de la qualité de vie des habitants -Echo dans la vie locale (événements, communication...) -Réponse aux besoins identifiés par les collectivités	-Recueillir des données via questionnaire et entretien -Analyse de données statistiques, d'activités et de projets -Utiliser une grille d'évaluation sur la base de points attribués par indicateurs (faible/moyen/fort)
Quelle appréciation les collectivités portent-elles sur la qualité des partenariats développés avec Au fil de Lambré ?	-Capacité à mobiliser un réseau partenarial -Valeur ajoutée perçue par rapport aux autres acteurs -Qualité de la communication avec les collectivités -Niveau de connaissance des missions du CS	
Quelle image ont les habitants du centre social ?	-Niveau de connaissance du CS -Comparatif composition des adhérents et population du territoire -Perception du Centre Social (adjectifs associés au centre)	

Une grille de lecture pour mesurer la participation

Pour évaluer la participation nous utiliserons une grille que nous avons élaboré sur la base des travaux de d'Arnestein et de Hirschman pour catégoriser les formes d'implication.



Pérenniser le lieu ressource Centre social				
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Support d'évaluation
-Porter l'Animation de la Vie Sociale (AVS) et la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social	Dans son fonctionnement itinérant, le centre social dispose d'un espace d'accueil clairement identifié, avec une vigilance particulière portée au lieu de l'ALSH	-Visibilité et lisibilité de l'espace d'accueil -Présence de supports (documents, affichages, outils numériques) -Reconnaissance et appropriation par les usagers	-Nombre de supports de communication visibles -Existence d'un point d'information parents/familles dans l'ALSH -Pertinence et lisibilité des informations affichées	-Panneaux, affiches, signalétiques -Observations et témoignages
	Le CS a amélioré sa communication en interne et par conséquent renforcé son rôle d'information	-Cohérence des messages transmis par l'équipe -Support(s) diversifiés et adaptés aux publics -Reconnaissance du CS comme relais d'information	-Fréquence des réunions internes ou de transmission d'informations. -Nombre de supports créés ou actualisés -Perception des habitants quant à la clarté et la fiabilité de l'information diffusée.	-Cr de réunions/ process interne -Affiches, site web, réseaux sociaux -Identité visuelle -Enquête
- Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en œuvre durablement ses missions	Le centre social a redéfini son modèle économique et équilibré son budget	-Cohérence avec le projet social et les missions du CS -Gestion des charges maîtrisée et suivie régulièrement -Pérennisation des activités et services du centre social. -Implication des élus, du conseil d'administration et de l'équipe dans la réflexion économique. -Partenaires financiers et institutionnels associés à la redéfinition du modèle	-Nombre et diversité des sources de financement -Montant de la trésorerie disponible -Capacité du CS à maintenir ses missions et services malgré les contraintes budgétaires	-CR comité financier -CR commission financement -Rapport d'AG
	Le CS a clarifié et formalisé avec les partenaires concernés (collectivités, écoles) les modalités d'utilisation des locaux scolaires (espace de rangement dédié, prêt de matériel et utilisation des espaces)	-Formalisation de règles d'usage -Fonctionnalité et adéquation des espaces	-Existence d'un document partagé -Perception par les équipes (CS, écoles) d'une meilleure organisation et de meilleur condition	-Convention/charte -Existence d'espaces dédiés dans les écoles -Témoignages

	Les moyens matériel et logistique pour une itinérance durable ont été définis et sont mis en œuvre	-Définition des besoins matériels Adéquation des moyens -Conditions de travail -Budget dédié intégré dans le modèle économique du CS	-Existence d'un cahier des charges -Nb et type de matériels acquis -Budget alloué	-CR réunion copil -Matériel adapté et opérationnel -Pérennité constaté du dispositif
-Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres	Le CS participe activement à la mise en place d'espaces de coopération entre générations	-Lieux et activités favorisant les échanges -Qualité des relations -Nature des coopérations	-Nb de participants -Degré de participation -Fréquence des rencontres -Nb et typologie des actions	-Liste émargement -Rapport d'AG -Echelle de la participation
	Le CS facilite la mutualisation des savoir-faire et des ressources locales (dont acteurs institutionnels) dans le champ de la prévention et de l'animation locale	-Animation ou participation à des espaces de coordination, de réflexion ou de travail collectif - Des projets, animations ou actions de prévention sont conçus et menés en partenariat	-Nb de réunions -Nb et type d'actions	-CR de réunions -Rapport d'AG

Promouvoir le lien social				
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Support d'évaluation
-Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants	Le CS a permis par ses activités et ses temps forts la rencontre entre habitants	Temps favorisant la rencontre	-Maintien des temps forts -Maintien de temps forts sur les 4 communes	-Bilan des activités et actions
	Les activités du centre social ont été maintenues	Continuité du service rendu aux habitants	-Nb d'activité -Nb de participants -Niveau de satisfaction	-Rapport d'AG -Questionnaire/témoignages
	Le CS a facilité la rencontre et la transmission entre habitants	Transversalité	-Place accordée aux différentes tranches d'âges les actions : -Composition des groupes -Mise en relation de savoirs faire/être	-Bilan des actions

-Engager une démarche d'aller-vers auprès de personnes éloignées du CS pour faciliter l'accès aux droits	Le Cs a conçu une démarche d'aller-vers pour repérer et rencontrer les habitants en situation de fragilité	Formalisation de la démarche Mise en œuvre	-Stratégie et plan d'action -Type d'actions -Forme et implication des bénévoles et des pros	-CR des réunions -Bilans des actions -Retours des habitants rencontrés -Echelle de la participation
	Le Cs en partenariat avec les acteurs et les institutions locales ont travaillé conjointement sur des situations individuelles et familiales	-Rencontres régulières entre les CS et les acteurs locaux (CCAS, écoles, travailleurs sociaux) - Le centre social joue un rôle d'interface, de repérage ou de relais	-Nb de familles orientées vers d'autres dispositifs via le CS. -Nb d'actions collectives ou de soutien familial co-construites	-CR des réunions -Bilan actions
-Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	Le centre social a soutenu plusieurs initiatives portées par des habitants, dès lors qu'elles présentaient un caractère d'intérêt général	-Initiatives soutenues	-Nb et diversité des initiatives soutenues -Nb de porteurs de projets	-Rapport d'AG
	Le centre social promeut une approche de la culture à la fois accessible et de proximité	-Accessibilité -Fréquentation	-Nb d'évènements -Nb de participants -Diversité des formes d'expressions proposées	-Listes inscriptions -Programmation
	Le centre social mobilise et implique des habitants « ressources » sur ces activités (accueil de loisirs, animations familles, etc.)	-Processus de mobilisation et d'implication	-Part des activités qui intègrent une participation active d'habitants ressources -Parcours de mobilisation formalisé (information, intégration, valorisation)	-Rapport d'AG -Bilan actions

Agir de façon éco-responsable				
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Support d'évaluation
-Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en œuvre dans nos actions	Le CS a clarifié ses intentions et formalisé sa pratique dans le champ de l'alimentation	- Cohérence et structuration	- Une démarche ou une stratégie alimentation est formalisée -Les actions et publics cibles sont identifiés.	-Charte
	Une plus grande cohérence, fondée sur des valeurs communes, dans les décisions et les actions	-Cohérence et structuration	- Les salariés, bénévoles et administrateurs agissent dans un cadre cohérent et complémentaire	-Charte -Rapport d'AG
-Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	Le centre social contribue au soutien des initiatives écocitoyennes sur le territoire.	-Repérage des initiatives -Partenariat et coordination avec les acteurs locaux et les habitants	-Nb d'initiatives -Nb d'initiatives soutenues par le CS	-CR des réunions -Rapport d'AG
	Le centre social valorise et promeut l'engagement des producteurs locaux dans ses actions	-Intégration des producteurs locaux dans les actions -Communication	-Nombre d'actions ou d'événements où les producteurs sont intégrés -Nombre de supports de communication valorisant les producteurs	-Rapport d'AG -Supports de communication

Soutenir les familles				
	Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Support d'évaluation
-Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales	Le centre social développe des activités, des animations et des temps forts à destination des familles, qu'il s'agisse de moments partagés entre parents et enfants ou entre grands-parents et petits-enfants	-Diversité des activités -Participation des familles	Nb et typologie d'activités Nb de participants	-Rapport d'AG -Bilans des actions -Témoignages /Observations
	Les actions familles permettent la rencontre entre familles du territoire	-Temps favorisant les échanges -Participation des familles -Mixité	-Création de temps « accueillants » et conviviaux -Nb de participants -Diversité des familles	-Entretiens/témoignages -Rapport d'AG -Bilans des actions

-Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif	Le centre social développe des actions de parentalité co-construit avec les familles et/ou les partenaires	-Les actions couvrent différents aspects de la parentalité -Co-construction avec des familles	Nb et nature des actions NB de participants Satisfaction des participants	-Rapport d'AG -Bilans des actions -Témoignages /Observations
	Les familles sont associées dans la réflexion et la définition des intentions éducatives du centre social	-Implication des familles -Les actions éducatives reflètent les besoins identifiés avec les familles	-Nb et niveau d'implication des familles -Observation de la qualité des échanges	-Lignes éducatives -Listes émargement -Entretiens/témoignages
	Le centre social a impulsé une mise en réseau de parents concernés et impliqués autour de thématiques spécifiques, comme par exemple l'entrée en 6°.	-Identification de thématiques -Participation et engagement des parents	-Nb de thématiques traitées -Nb de parents impliqués dans la co-construction d'actions -Satisfaction des parents	-Cr de réunions -Rapport d'AG -Observations de terrain/retours des familles
	Le Cs permis de diminuer les inquiétudes des parents face à des problématiques (réseaux sociaux, harcèlement, orientation...)	-Actions adaptées aux attentes -Accès aux ressources et à l'information	-Typologie des actions -Nb de partenaires impliqués -Supports d'information	-Listes émargement -Bilans des actions -Entretiens/témoignages
-Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	Le CS coordonne et anime un projet éducatif de territoire	-Coordination des partenaires -Cohérence et articulation des actions	-Nb de réunions -Nb d'actions coordonnées et planifiées avec le PEDT	-PEDT -CR des réunions -Rapport d'AG
	Le CS est identifié par les familles comme un tiers lieu éducatif.	-Reconnaissance et appropriation par les familles	-Diversité des publics familiaux touchés -Niveau de participation des familles	-Listes des inscrits -Témoignages des familles
	Le CS participe à une meilleure connaissance réciproque des rôles et des pratiques de chacun	-Partage d'information -Participation à des temps de rencontre	-Nb et typologie d'acteurs -Evolution des pratiques	-Cr de réunions -Observations de terrain/retours des familles

3. Les ressources du projet

Pour mener à bien le projet social, Au Fil de Lambre s'appuiera sur « les forces vives » locales, des bénévoles, une équipe professionnelle et des moyens financiers et matériels.

3.1 Le bénévolat, une richesse humaine

Le Centre Social s'appuiera sur un conseil d'administration composé de 12 à 20 membres incluant 8 membres de droit issus des communes (dont les 4 maires) et d'un bureau.

L'engagement des habitants est quotidien. L'implication des habitants est importante dans l'activité du Centre Social.

Elle revêt différentes formes, complémentaires et transversales :

-**L'aide ponctuelle** comme pour En route et en musique avec Tram des Balkans, la Fête du jeu ou encore la Cantina.

-**L'animation d'activités régulières** comme pour l'atelier mémo lambre et l'accompagnement à la scolarité

-**La participation à des collectifs** comme pour Déclic, TAF'S, le groupe balade, le Repair'Café ou encore le système d'échange local (SEL).

-**L'animation d'un collectif** comme le SEL, le groupe balade ou le Repair'Café.

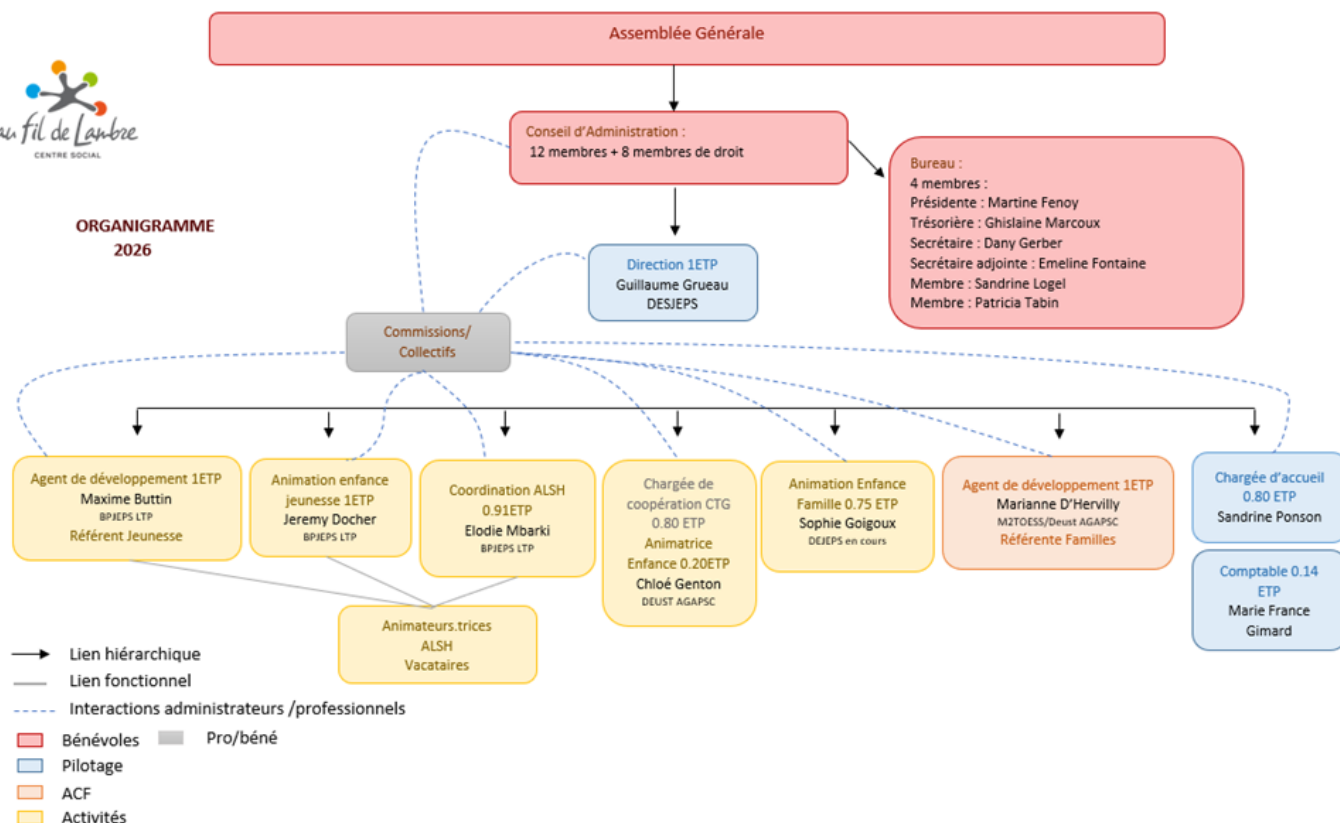
-**La gestion de l'association** comme le conseil d'administration et ses commissions (ex : la commission bien vieillir, la commission communication...).

Ainsi en 2024, nous cumulons environ **2275 heures de bénévolat**.

3.2 Une équipe professionnelle pour accompagner la mise en œuvre du projet

Le Centre Social compte aujourd'hui, 7.6 ETP auquel s'ajoute 1 ETP d'animateurs vacataires soit un total de 8.6 ETP. L'organigramme qui suit présente cette équipe.

ORGANIGRAMME 2026

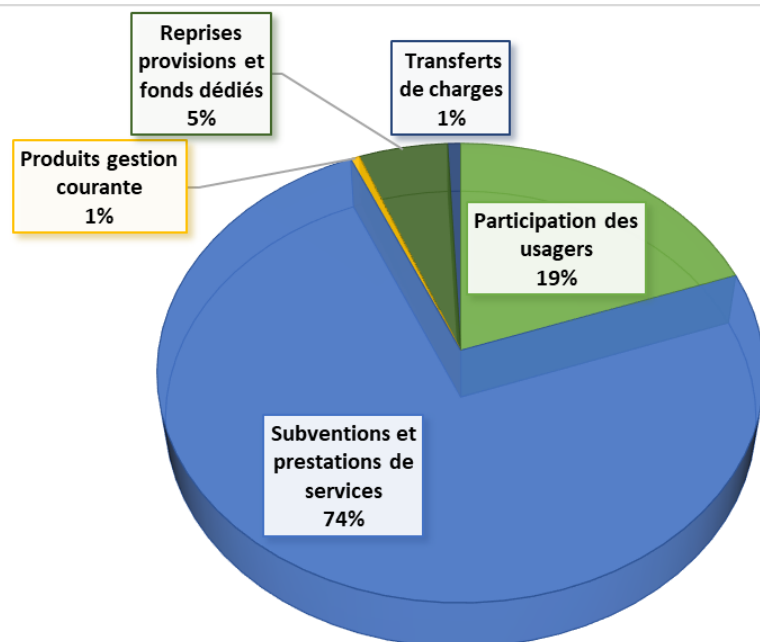
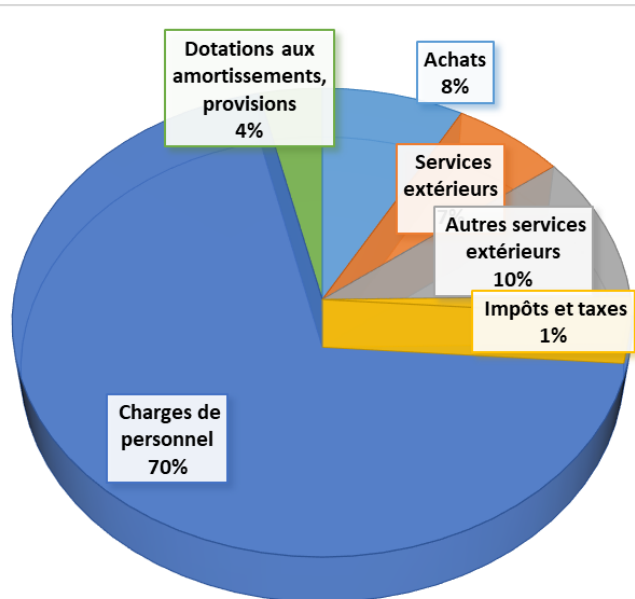


3.3 Les moyens financiers

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la **situation financière** d'Au Fil de Lembre s'est **complexifiée** au cours du projet. L'inflation et la hausse des prix depuis 2022 ainsi que la nouvelle mécanique financière liée au passage du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au Contrat Territorial Global en 2023, fragilisent la trésorerie. Mais l'impact le plus significatif reste l'application des **nouvelles modalités de classification et de rémunération** imposées par notre branche professionnelle en 2024. Cette réévaluation nécessaire pour la pérennisation et l'attractivité de ces métiers n'a cependant pas d'équivalence dans les produits. Nous l'avons annoncé à plusieurs reprises et notamment lors du lancement de notre démarche de renouvellement de projet social : la situation financière devenait préoccupante. L'exercice 2024 en apporte la confirmation.

Le budget de fonctionnement 2024 du centre social est de 540 471€88 hors contributions volontaires.

Les charges et les produits sont répartis de la façon suivante :



RÉPARTITION DES CHARGES 2024

RÉPARTITION DES PRODUITS 2024

Ce qu'il faut retenir de la composition des dépenses en 2024 :

- Le **total charges est en forte augmentation** par rapport à N-1 (+16,81%).
- A l'exception des autres services extérieurs qui restent stables (cpté 62), nous observons une **augmentation des achats et surtout des services extérieurs** d'environ 11 000€ par rapport à N-1.
- Les **charges de personnel** qui représentent 70% du total charges **ont augmenté** de 16.1% par rapport à N-1.

Ceci s'explique **par l'application à compter de janvier 2024 de la nouvelle grille de classification et de rémunération de la branche professionnelle.**

Ce qu'il faut retenir de la composition des produits en 2024 :

Nos ressources se composent essentiellement des ventes et des subventions.

Le total des **produits d'exploitation est en hausse** (+ 14,78%) par rapport au précédent exercice.

Les ventes :

La participation des usagers est elle aussi en hausse par rapport à l'an dernier (+6.65%) et représente 19 % de la part des produits de cet exercice.

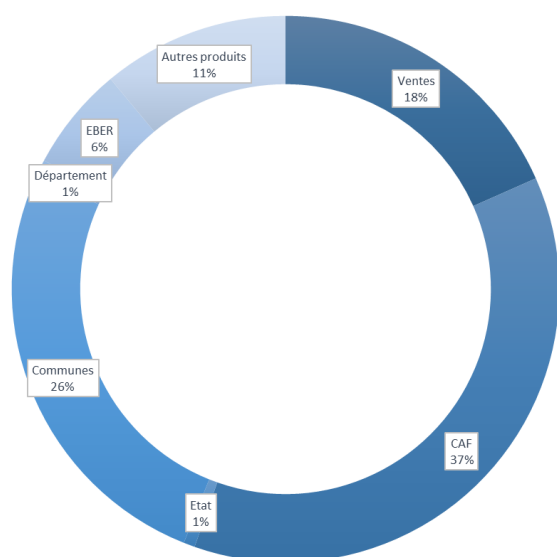
Les subventions :

Les partenaires financiers principaux d'Au fil de Lambre sont la CAF et les communes.

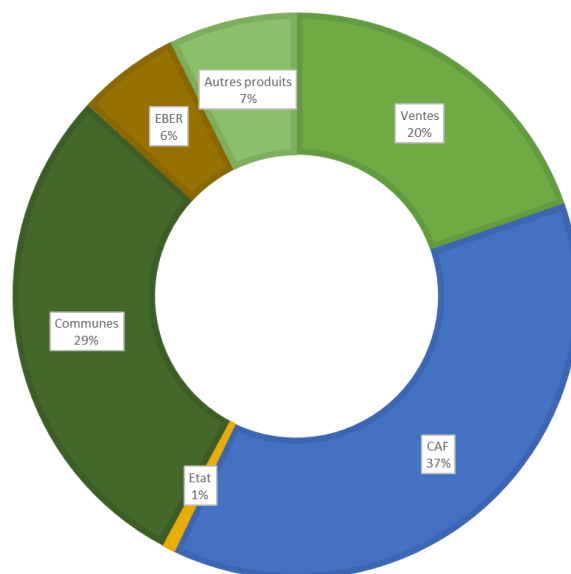
Le soutien de la CAF, correspond à 37 % de nos financements et les subventions des communes représentent 26%. La part de prestations de services de la CAF est en hausse de près de 11% par rapport à l'an dernier (+10.93%). Cette augmentation s'explique par l'activité réalisée et par la revalorisation de certaines prestations de services (PS).

D'autres financements ont été obtenus par des **appels à projets ponctuels** et sur des activités spécifiques (EBER, Département, CAF) et représentent plus de **12 %** de la part des produits. A noter aussi l'augmentation de la subvention d'EBER sur le poste de chargé de coopération qui tient compte de l'évolution conventionnelle. Au fil de lambre a également bénéficié de dons, véritable signe de reconnaissance et de confiance, notamment de la part du Tennis Club de Bougé-Chambalud lors de sa dissolution pour un montant de 17000€.

Répartition des subventions 2024



Répartition des subventions 2023



Sur la période 2021-2024 **le budget est en hausse**. Entre la première année de mise en œuvre du projet social (en 2022) et aujourd'hui cette augmentation est de l'ordre de 15.7%.

CR comparés 2021 2024				
	2021	2022	2023	2024
Charges d'exploitation				
Achats	39 329,30	39 849,13	38 553,48	42 345,24
Services extérieurs	23 597,72	24 142,84	21 783,79	33 625,66
Autres services extérieurs	57 272,45	88 328,39	73 558,31	72 919,16
Impôts et taxes	336,02	5 146,56	4 248,53	7 067,94
Charges de personnels	281 299,77	294 872,62	314 570,36	365 203,21
Dotations aux amortissements, provisions	11 041,85	2 654,81	8 997,75	18 886,89
Autres charges gestion courante	815,60	197,68	5,68	12,27
Total charges d'exploitation	413 692,71	455 192,03	461 717,90	540 060,37
Produits d'exploitation				
Ventes	155 069,04	181 829,83	249 979,12	278 646,75
Subventions	203 679,22	219 270,04	180 218,96	195 925,12
Produits gestion courante	3 006,51	12 679,71	3 748,57	2 673,26
Reprise sur amortissements et provisions	28 303,57	27 012,85	-	26 458,72
Transferts de charges	288,47	4 451,04	9 423,59	3 866,66
Total produits d'exploitation	390 346,81	445 243,47	443 370,24	507 570,51
Résultat d'exploitation	- 23 345,90	- 9 948,56	- 18 347,66	- 32 489,86
Charges financières	-	4,50	-	-
Produits financiers	328,02	868,41	2 130,63	2 034,35
Résultat financier	328,02	863,91	2 130,63	2 034,35
Charges exceptionnelles	2 982,20	1 898,31	966,00	411,51
Produits exceptionnels	26 006,12	9 912,10	18 096,51	22 554,55
Résultat exceptionnel	23 023,92	8 013,79	17 130,51	22 143,04
Résultat net	6,04	- 1 070,86	913,48	- 8 312,47

Budget prospectif 2026-2029 :

Au regard des éléments présentés précédemment, il apparaît que le centre social connaît une **activité soutenue et régulière**, tant du point de vue des moyens humains que matériels. Toutefois, malgré cette stabilité, son budget est contraint à évoluer à la hausse sous l'effet de facteurs externes, rendant son **équilibre financier plus difficile à maintenir**.

Les financeurs actuels — principalement la **CAF** et les **quatre communes partenaires** — ne suffisent plus à compenser cette progression. Le **modèle économique** du centre social doit donc être repensé afin d'ajuster les moyens disponibles à l'ampleur et à l'ambition du projet porté.

Dans ce contexte, le centre social travaille en étroite collaboration avec les **maires des quatre communes**, la **CAF** et la **communauté de communes EBER**, dans le cadre de **comités financiers**. Ces échanges viennent compléter une démarche initiée par EBER : une **étude d'impact sur les centres sociaux du territoire**, conduite en partenariat avec la **CAF**, la **Fédération des centres sociaux de l'Isère** et les cinq structures concernées.

Cette étude a pour objectif d'apporter aux élus communautaires des **éléments d'aide à la décision**, notamment quant à une éventuelle **prise de compétence intercommunale de l'animation de la vie sociale**.

Les projections présentées ci-dessous reposent sur les scénarios suivants :

- Un travail interne pour maîtriser les dépenses (autres services extérieurs) et augmenter la participation des usagers (politique tarifaire).
- Une réévaluation de la subvention globale de fonctionnement des 4 communes.
- Une participation EBER au financement du centre social (hors mise à disposition CTG et appels à projets) à compter de 2027.

BUDGET PREVISIONNEL 2026 2029				
	Projet social			
	2026	2027	2028	2029
Charges d'exploitation				
Achats	40 600,00	41 209,00	41 827,14	42 454,54
Services extérieurs	30 450,00	30 906,75	31 370,35	31 840,91
Autres services extérieurs	60 900,00	61 813,50	62 740,70	63 681,81
Impôts et taxes	5 075,00	5 151,13	5 228,39	5 306,82
Charges de personnels	395 200,00	411 008,00	413 538,00	416 068,00
Dotations aux amortissements, provisions	1 000,00	966,00	1 000,00	1 000,00
Autres charges gestion courante				
Total charges d'exploitation	533 225,00	551 054,38	555 704,58	560 352,08
Produits d'exploitation				
Ventes	291 400,00	291 400,00	296 050,00	299 802,00
Subventions	209 252,00	252 654,25	252 654,25	252 654,25
Produits gestion courante	2 073,27	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Reprise sur amortissements et provisions	25 500,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de charges	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total produits d'exploitation	530 225,27	548 054,25	552 704,25	556 456,25
Résultat d'exploitation	-2 999,73	-3 000,13	-3 000,33	-3 895,83
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits financiers	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Résultat financier	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Charges exceptionnelles				
Produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 896,00
Résultat exceptionnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 896,00
Résultat net	0	0	0	0

3.4 Les moyens techniques et matériels :

Pour conduire son projet, le centre social utilise :

Des locaux mis à disposition à titre payant situés au **10 place de l'Eglise à Sonnay**. Il s'agit du **siège social et de l'espace d'accueil**. Ces locaux sont équipés par le centre social de bureaux, chaises et fauteuils et tables de réunion.

Des locaux pour ses accueils de loisirs. Il s'agit de **locaux scolaires** qui sont valorisés dans le budget au titre des charges supplétives. Ces locaux sont équipés par les communes de chaises et tables, et, par le centre social, de mobilier maternel.

De locaux municipaux pour ses réunions et animations. Ils sont mis à disposition par les communes à titre gratuit et sont équipés de chaises et tables.

Des minibus. Le centre social possède 3 minibus dont 2 servent notamment au transport des mineurs de l'accueil de loisirs, un fourgon pour la ludothèque itinérante Jokobus, une voiture et une remorque servant au déménagement et aux camps.

Des équipements informatiques et téléphoniques. Le centre social possède 8 ordinateurs reliés à un serveur permettant la sauvegarde des données et à un photocopieur en location, 3 ordinateurs portables un mini serveur téléphonique et trois téléphones portables.

Du matériel pédagogique, de projection, de sonorisation et de lumière. Celui-ci est fourni par le centre social.

Des logiciels et applications. Le logiciel CLOE d'AIGA est utilisé pour la comptabilité et les paies. L'application I-Noé d'AIGA est utilisée pour la gestion des adhérents et la PSO des accueils de mineurs.

Conclusion

Par Martine Fenoy, présidente d'Au Fil de Lambre

Après **une démarche d'une année** au cours de laquelle nous avons compilé, analysé et synthétisé à la fois les données recherchées (« froides ») et les informations récoltées directement auprès des habitantes et habitants de notre territoire – couvrant les quatre communes où le Centre Social est implanté (Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Sonnay) –, nous avons pu identifier les axes principaux qui constituent **l'ossature de notre nouveau Projet Social**.

Dans **un contexte incertain et complexe**, tant sur le plan politique que social et économique, **notre ambition principale sera de consolider et pérenniser l'activité** du Centre Social Au Fil de Lambre. Cette priorité, apparue comme essentielle tout au long de notre démarche, nous guide et nous anime.

Si **conforter dans la durée la vie du Centre Social** apparaît comme l'**enjeu prépondérant** de notre nouveau Projet, cela ne signifie ni immobilisme ni attentisme pour son activité durant les quatre années à venir. Au contraire, **dynamisme, vitalité, adaptabilité et initiatives** en seront les maîtres mots **en réponse aux besoins et attentes** des habitant-e-s de notre territoire ainsi qu'aux évolutions sociales de ce dernier. C'est ce qui émerge de notre nouveau Projet Social.

Annexes : Les Fiches actions

Intitulé du projet :	Le Relais Petite Enfance (RPE)	Familles
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	Le RAM a pour objet de rompre l'isolement des assistantes maternelles. Il permet également à AFDL d'orienter les parents vers des espaces de jeux parents/enfants comme le Jokobus ou les animations familles. Il s'inscrit dans une logique de soutien aux modes de garde existants.	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Contribuer à l'amélioration des relations intrafamiliales Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Le Centre Social du Roussillonnais est gestionnaire de cette action et Au Fil de Lambre co anime les temps de rencontre deux fois par mois, le mardi de 9h à 12h, en période scolaire. Ils sont itinérants avec une rotation sur les quatre communes. Ces temps sont l'occasion pour les enfants de faire des activités ensemble telles que de la peinture, de la motricité, ou bien de bénéficier d'animations autour du livre une séance sur deux grâce à la collaboration des Médiathèques de Sonnay et d'Agnin. Pour les assistantes maternelles, c'est l'occasion d'échanger sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer ou bien sur les questions qu'elles peuvent avoir. Il est important de spécifier aussi que le RPE accueille au Centre Social du Roussillonnais les parents tout au long de l'année afin de les accompagner dans leurs recherches de mode de garde et dans leur rôle d'employeur. Il propose aussi des temps formatifs aux assistant.e.s maternel(le)s	
Les publics visés	⇒ Assistantes Maternelles ⇒ Jeunes enfants	
Partenariats	⇒ Centre social du Roussillonnais ⇒ Mairies ⇒ CAF ⇒ Médiathèques	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente RPE du Cs du Roussillonnais L'animation est assurée par une animatrice RPE du pays Roussillonnais et la référente Famille d'AFDL ou de l'animatrice enfance et familles. Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales. Moyens financiers : Financement CAF sur le poste de référente familles	
Résultats attendus	Avoir une offre de service satisfaisante quantitativement et qualitativement pour les familles Maintien des temps du RPE sur les 4 communes Complémentarité et passerelle avec les actions famille	

Intitulé du projet :	Animations familles	Familles
Type d'action	Régulière en période de vacances scolaires	
Origine du projet	Les animations sont mises en œuvre pour répondre à plusieurs éléments soulevés par le diagnostic dont le besoin de : -développer des temps parents/enfants de proximité -faciliter les rencontres entre les familles du territoire notamment pour celles récemment installée -Participer à la mise en réseau d'aide par l'information, le relai auprès de partenaires...	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes Porter la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants	
Objectifs opérationnels		
Objectif général ACF		
Objectifs opérationnels		
Description /mise en œuvre	Ce sont des animations pour les parents/enfants durant les vacances. Elles sont gratuites ou à tarif symbolique et s'appuient sur différents supports d'animation : cuisine, vélo, animation avec la maison de retraite, cueillette, bibliothèque... Les familles sont associées à l'élaboration de cette programmation.	
Les publics visés	⇒ Parents ⇒ Grands-parents ⇒ Enfants	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente Familles L'animation est assurée par la référente famille et l'animatrice enfance et familles Des bénévoles peuvent être présent pour aider sur les activités Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales. Minibus Moyens financiers : Financement des communes Financement CAF sur le poste de référente familles	
Résultats attendus	Les actions familles permettent de toucher, des parents (mère-père) et les enfants ainsi que des assistantes maternelles. Des familles récemment installées participent à ces animations. Les animations permettent de passer un temps agréable en famille. Les familles monoparentales ou bénéficiaires des minimas sociaux peuvent participer aux animations parce que le tarif le permet.	

Intitulé du projet :	Sorties familles	Familles
Type d'action	Ponctuelle : 4 fois par an	
Origine du projet	Les sorties familles sont mises en œuvre pour répondre à plusieurs éléments soulevés par le diagnostic dont le besoin de : -développer des temps parents/enfants de proximité -faciliter les rencontres entre les familles du territoire notamment pour celles récemment installée -Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Contribuer à l'amélioration des relations intrafamiliales	
Description /mise en œuvre	Les sorties familles sont organisées par la commission famille : choix des activités, des lieux et du planning. Elles sont ouvertes aux familles Ce sont des temps de découverte d'activités qui peuvent se faire en lien avec le secteur jeunes. Le tarif est en fonction du QF tous.	
Les publics visés	⇒ Parents ⇒ Grands-parents/ Séniors ⇒ Enfants/Ados	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente Familles L'animation est assurée par la référente famille et un.e animateur/trice du CS Des bénévoles peuvent être présent pour aider Moyens matériels : 2 Minibus Moyens financiers : Financement des communes Financement CAF sur le poste de référente familles et dispositif VSC	
Résultats attendus	Les sorties familles permettent de toucher des parents que nous retrouverons sur d'autres actions du CS Les sorties permettent aux familles de faire connaissance Des familles récemment installées participent à ces sorties. Les sorties permettent de passer un temps agréable en famille Les familles monoparentales ou bénéficiaires des minimas sociaux peuvent participer à ces sorties parce que le tarif le permet. Les sorties contribuent à l'ouverture culturelle des familles	

Intitulé du projet :	Week-end familles	Familles
Type d'action	Ponctuelle : 1 fois par an	
Origine du projet	L'idée est simple et vise à répondre au besoin d'interconnaissance entre les familles et des facilités l'accès aux loisirs. Il s'agit de partir un week-end en famille pour faire des activités ensemble et rencontrer d'autres familles. Des activités en groupe sont proposées pour mieux se connaître, découvrir ou redécouvrir une pratique. Les temps de vie quotidienne sont gérés par les familles (repas, vaisselle, ménage...).	
Objectif général ACF Objectifs opérationnels	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie Contribuer à l'amélioration des relations intrafamiliales Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Lors de ce week-end collectif, des activités parents enfants sont proposées (raquette, ski...). Les familles sont impliquées dans la mise en place du cadre collectif, dans le choix des activités ainsi que dans l'organisation et le bilan. Les temps de vie quotidienne, d'activités et veillées sont aussi des moments privilégiés pour la construction des relations entre les familles.	
Les publics visés	⇒ Familles ⇒ Séniors	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente Familles L'animation est assurée par la référente famille et un.e animateur/trice du CS Des bénévoles peuvent être présent pour aider Moyens matériels : 2 Minibus Moyens financiers : Financement des communes Financement CAF sur le poste de référente familles et dispositif VSC	
Résultats attendus	Les week-ends permettent aux familles de faire connaissance Des familles récemment installées, en situation de fragilité financière ou monoparentales participent à ces week-ends. Passer un temps agréable en famille	

Intitulé du projet :	Jokobus	Familles
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	Cette action s'inscrit dans un contexte local spécifique : absence de lieu collectif parent-enfant ou pour les parents sur les 4 communes ; absence d'espace d'animation régulier ; fréquentation du RPE par des parents avec leur enfant alors que ce n'est pas le lieu approprié ; des temps autour du jeu (fête du jeu annuelle) qui rencontrent un véritable succès de fréquentation et qui sont des moments propices aux échanges parent-enfant ; la fréquentation de certains parents de l'espace jeu à Salaise sur Sanne ; la préconisation lors de l'enquête Petite enfance de 2013 de mettre en place un ludobus. Ainsi le Jokobus a fait son apparition en 2018 sur le territoire. Nous constatons depuis que le Jokobus est porteur d'une dynamique intergénérationnelle où se côtoie familles, jeunes et seniors. Nous notons également une participation et une disponibilité plus importante des familles sur les temps de vacances scolaires et sur les actions événementielles.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance	
Objectifs opérationnels	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectif général ACF	Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en oeuvre durablement ses missions	
Objectifs opérationnels	Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants	
Description /mise en œuvre	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales Le Jokobus propose un espace dédié, hors vacances scolaires, sur les lieux du centre de loisirs des mercredis. Sur ces périodes, Le Jokobus est ouvert les mercredis de 16h à 18h30 (soit 2.5h x 35 semaines= 87.5h). Amplitude de fonctionnement hors vacances scolaires = 87.5 heures Lors des vacances scolaires, il est en itinérance sur les 4 communes en complément de la programmation d'animations familles où se déroule le centre de loisirs 3x 35h en période de petites vacances + 16h en vacances de Noël = 121h 17.5h x 4 semaines en vacances d'été = 70h Amplitude de fonctionnement en période de vacances scolaires= 191h Outre les médiathèques, il investit d'autres lieux comme les cafés des communes ou des espaces publics lors de soirées jeux ou lors de la fête du jeu qui s'étend maintenant sur 5 jours. Amplitude de fonctionnement événementiel = 31.5h Au final l'activité prévisionnelle correspond à 310 heures d'ouverture sur une année.	
Les publics visés	⇒ Les familles parents et enfants de 0 à 15 ans ⇒ Des passerelles avec la jeunesse pourront avoir lieu. ⇒ Le public ciblé n'empêche pas l'accueil de tous.	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ Médiathèques ⇒ Ecoles ⇒ Assistantes maternelles	

Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par la référente famille L'animation est assurée salariée du centre social (animatrice enfance et famille) Des bénévoles sont associées à la réflexion et la mise en place de temps forts Moyens matériels : un Minibus des jeux et un mobilier spécifique. La mise à disposition de salles municipales Moyens financiers : CAF Participation des usagers
Résultats attendus	Une fréquentation plus importante des parents à la ludothèque Une meilleure identification du Jokobus sur les 4 communes La ludothèque est perçue et utilisée comme une ressource par les partenaires (médiathèques, écoles, RPE)

Intitulé du projet :	Fête du jeu et animations ponctuelles	Familles
Type d'action	Ponctuelle : 1 fois par an pour la fête du jeu, entre 2 et 5 animations ponctuelles	
Origine du projet	Ces animations répondent à un besoin d'animation de la vie locale par la mise en place de temps festifs et conviviaux qui contribuent aussi à l'identification du CS.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Porter la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales	
Description /mise en œuvre	Le centre social porte et propose des animations à destination des petits et grands sur le territoire. La plus emblématique est la fête du jeu. Il s'agit d'animation « temps fort » gratuite où le jeu sous ces nombreuses formes est utilisé comme support pour que les habitants partagent un temps ensemble. Les animations ponctuelles qui ont déjà eu lieu sont : la chasse aux œufs, Fun Day Familiy, des soirées jeux.	
Les publics visés	⇒ Habitants des communes ⇒ Familles	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente Familles L'animation est assurée par la référente famille et un.e animateur/trice du CS et les bénévoles Moyens matériels : Salles municipales, minibus, jokobus, location de jeux. Moyens financiers : Financement des communes Financement CAF sur le poste de référente familles	
Résultats attendus	Participation des habitants des 4 communes dont ceux récemment installés Les familles passent un temps agréable Amélioration de la connaissance du CS par les habitants	

Intitulé du projet :	Actions prévention sensibilisation (école)	Familles
Type d'action	Ponctuelle : entre 2 et 3 interventions par an	
Origine du projet	La numérisation des relations et la focalisation de certains parents sur la sphère familiale transforment les dynamiques inter et intrafamiliales. Le soutien aux familles sur l'évolution et les enjeux de la parentalité constitue donc un enjeu central. Par ailleurs, le CS est identifié par les partenaires comme une ressource et un acteur « moteur » local dans la complémentarité éducative avec les établissements scolaires.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance	
Objectifs opérationnels	Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Dans le cadre du PEDT, nous travaillons avec les équipes d'enseignants des écoles des 4 communes sur des actions de prévention et de sensibilisation liées aux questions éducatives (conduite juniors, cyber harcèlement) dans les écoles. Des temps spécifiques dédiés aux parents et/ou la famille, en lien avec ces actions sont proposés au cours de l'année sur des soirées ou hors périodes scolaires.	
Les publics visés	⇒ Enfants ⇒ Ados ⇒ Parents	
Partenariats	⇒ Ecoles ⇒ Mairies ⇒ CAF	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action par la référente Familles en lien avec le référent jeunesse L'animation est assurée par la référente famille et/ou animateur du CS Moyens matériels : Salles municipales Moyens financiers : Financement des communes Financement CAF sur le poste de référente familles et par le dispositif REAAP	
Résultats attendus	Le CS est identifié par les familles comme une ressource sur les questions éducatives Les acteurs du PEDT sont complémentaires dans les actions mises en œuvre	

Intitulé du projet :	Comité de pilotage PEDT	Familles
Type d'action	Action de suivi	
Origine du projet	Les communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay ont toutes été signataires d'un PEDT dès la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Compte tenu des différences d'organisation des temps scolaires entre les communes, la signature d'un PEDT Intercommunal n'a pas été possible. Avec l'assouplissement des rythmes scolaires, le retour à quatre jours d'enseignement par semaine, l'arrêt des NAP et l'ouverture de l'ALSH en journée complète le mercredi ; il a semblé pertinent, pour les différents acteurs, de réfléchir à la poursuite des projets engagés avec la réforme, notamment en ce qui concerne la découverte d'activités pour les enfants des communes. C'est ce qui a conduit à la rédaction d'un PEDT avec Plan mercredi en 2018 et renouvelé depuis	
Objectif général AGC	Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable	
Objectifs opérationnels	Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif	
Description /mise en œuvre	Le Copil du PEDT se réunit 1 fois par an. Il a pour fonction de faire le suivi du projet. Il est composé d'élus des 4 communes (Maires et référents à l'enfance ou action sociale) et du Centre Social Au Fil de Lambre. En complément, 3 réunions par an sont organisées avec les directions des écoles, les enseignant.e.s, les élus des 4 communes et Au Fil de de Lambre pour la préparation et la mise en place des actions en lien avec le PEDT.	
Les publics visés	⇒ Enfants ⇒ Parents ⇒ Equipes éducatives	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ Ecoles	
Ressources mobilisées	Pilotage de l'action Direction/Présidente Animation et coordination de l'action est assuré par la référente famille Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales. Moyens financiers : Financement CAF ACF référente famille et direction Financement des communes	
Résultats attendus	-Réalisation d'actions de sensibilisation pour les enfants, les parents -Implication des acteurs du PEDT autour d'actions complémentaires et/ou communes -Réalisation d'actions sur ces thématiques de prévention	

Nouveau : La Cantina

Familles

Axe du projet social : Promouvoir le lien social et agir de façon éco-responsable

Constat	<i>La population des quatre communes est principalement composée de familles travaillant loin de leurs domiciles. Le temps de préparation des repas est donc limité et rarement partagé en famille.</i> <i>De même, nous avons une population de seniors importante, qui n'a plus l'envie de cuisiner pour elle-même et qui est en forte demande de relations sociales.</i> Des ateliers cuisine ont toujours été organisés par Au fil de Lambre. C'est un support intéressant pour fédérer les habitants. Ils permettent de faciliter les rencontres, les échanges, et de mélanger les générations. Pendant le confinement, parmi les animations en visioconférence, ce type d'atelier a eu lieu et a rencontré un grand succès. Ces ateliers ont continué par la suite, suscitant l'envie chez les habitants d'apprendre de nouvelles recettes. <i>Le territoire des quatre communes compte de nombreux producteurs agricoles.</i> L'association travaille très régulièrement avec certains d'entre eux, qui sont sensibles à l'approche centre social et nous soutiennent (visites d'exploitations, dons de fruits, etc.)
Objectifs généraux Opérationnel	=> Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants => Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale => Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en œuvre dans nos actions Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer
Public ciblé	Familles (parents enfants / grands-parents enfants). Personnes âgées isolées ou seul Jeunesse
Déroulement de l'action	Il s'agit de proposer aux habitants de venir confectionner un repas et de le partager, ou uniquement de venir déjeuner. Ces repas sont servis sous forme de plat unique/collectif. Le choix des menus est anticipé en amont avec une équipe de bénévoles à base de produits de saison et locaux avec une vigilance sur l'équilibre du repas. Des alternatives sont proposées (allergènes, régimes, indice glycémique bas, etc.). Des producteurs locaux tels que la ferme St Sauveur, Galerne, Ogier, et Ninou N'Co nous soutiennent dans notre projet, sous forme de dons ou de « réductions ». Nous privilégions les légumes disgracieux, moches ou abîmés invendus. Chaque atelier est animé par les habitants eux-mêmes, les bénévoles, un animateur jeunesse avec un groupe d'enfants. Les recettes ne sont pas obligatoirement proposées afin de favoriser les échanges et permettre de s'adapter en fonction des arrivages (légumes, restes, régimes, etc.). les bénévoles. Critères de l'atelier : • Produits de saison • Produits locaux ou bio • Adaptés ou adaptables aux régimes alimentaires (sans viande, sans porc, allergies) et trouver des substitutions • Limiter les déchets, voire réutiliser avec d'autres recettes ou compost, poules... • Cuisine saine et équilibrée (l'animatrice pourra proposer des alternatives pour rendre un plat moins calorique, par exemple) Les ateliers se déroulent en demi-journée de 9h à 15h, avec la possibilité de rejoindre le groupe à tout moment jusqu'à 12h30, l'heure du repas. Afin d'avoir des lieux adaptés (cuisine, matériel, espace), les ateliers auront lieu à la salle de la Passerelle à Bougé-Chambalud.

	Cet atelier est aussi destiné à faire émerger des envies. Toutes les idées seront les bienvenues. L'animatrice s'assurera d'amener cette dynamique et sera amenée à piloter ces futurs projets avec des collectifs. Le prix variera selon les plats et le coût de revient des produits, l'idée étant d'avoir un prix raisonnable et solidaire afin d'être accessible au plus grand nombre. Les inscriptions se feront par atelier, par téléphone ou à l'accueil du centre social, jusqu'à la date butoir. Les places pourront être limitées selon la capacité d'accueil des salles. Après un temps d'accueil café/thé, les tâches seront réparties entre les participants. Nous favoriserons un adulte avec un ou deux enfants selon les compétences et envies de chacun. Les tâches seront réparties stratégiquement pour s'assurer que le repas soit prêt à 12h30. Les animateurs s'assureront que tout le monde trouve sa place, répartiront les tâches et accompagneront humainement et matériellement les cuisiniers. Une attention particulière sera portée sur l'hygiène et la manipulation des aliments, ainsi que sur la cuisson de certains aliments, en particulier les œufs, les viandes et les poissons.
Moyen mis en œuvre	<u>Humain :</u> Agents de développement jeunesse et famille Des bénévoles <u>Matériel :</u> La salle de la Passerelle (commune de Bougé-Chambalud) Matériel de cuisine Des aliments de base (stock de condiments) Des produits frais de saison <u>Financier :</u> Achat d'aliments Achat de matériel de cuisine
Partenaires	<u>Financier :</u> CAF 4 Communes <u>Matériel</u> Producteurs locaux
Indicateur d'évaluation	- Nombre de participants - Mixité des publics - Les participants sont une force de proposition - Utilisation de produits durables et de saison - Les participants reviennent pour d'autres ateliers - De nouveaux participants à chaque séance - Nombre de participants dits « isolés ou seuls » ciblés - Qualité des échanges entre adultes et enfants
Effet attendus	- Convivialité entre habitants - Renforcer les liens entre habitants - Valorisation des producteurs locaux - Faire évoluer les comportements alimentaires des participants
Degré de participation des habitants	Présence aux ateliers Implication : propositions de recettes, idées d'animations Participation au bilan de l'année

Intitulé du projet :	ALSH Mercredi	Enfance
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	Depuis septembre 2014, les communes ont confié à Au Fil de Lambre l'organisation d'un centre de loisirs, le mercredi, pour les enfants de maternelle et primaire. Depuis septembre 2018 et le retour à 4 jours des quatre communes le centre de loisirs a répondu au besoin de garde des parents et a donc ouvert les mercredis matin. Et cela, en capitalisant sur l'expérience des NAP. Cet accueil de loisirs correspond aux besoins de garde des familles grâce à sa souplesse de fonctionnement. Depuis la signature d'un PEDT cet accueil s'est enrichi sur le plan pédagogique avec une approche par parcours (citoyenneté, découverte, sportif, environnement...) construit sur des cycles entre les périodes de vacances scolaires.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable	
Objectifs opérationnels	Porter la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en oeuvre durablement ses missions Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en oeuvre dans nos actions Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Sur le plan pédagogique : nous adaptons notre fonctionnement au fait que le mercredi est une coupure, une pause dans la semaine scolaire. L'accueil, les activités, la « vie quotidienne » et les projets sont structurés autour de 3 orientations : accueillir, coopérer et découvrir. La spécificité de l'ALSH est le lien intergénérationnel avec la participation d'habitants sur des ateliers et (dans un contexte sanitaire « normal) la possibilité pour les parents et grands-parents de jouer avec leurs petits-enfants/enfants sur les temps d'accueil. Sans oublier les animations communes avec la maison de retraite Notre Dame des Roches. Sur le plan organisationnel : Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète. L'accueil est délocalisé sur 2 communes, il se déroule sur la même commune toute l'année scolaire soit à Agnin, soit à Anjou. Les horaires d'accueil sont : - le matin de 7h30 à 9h30 - le midi de 11h45 à 12h - l'après-midi de 13h15 à 14h - le soir de 17h à 18h30	

Les publics visés	⇒ Familles du territoire (dont familles monoparentales) ⇒ Enfants ⇒ Ados
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF ⇒ Médiathèques ⇒ Ecoles ⇒ Associations locales
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par la coordinatrice enfance L'animation est assurée par une équipe 5 animateurs permanents (dont la direction assurée par la coordinatrice enfance) Des bénévoles sont impliqués Moyens matériels : La mise à disposition de locaux scolaires et de salles municipales. 2 Minibus Moyens financiers : Financement CAF au travers des Bonus CTG et de la PSO Financement des communes Participation des usagers
Résultats attendus	Avoir une offre de service satisfaisante quantitativement et qualitativement pour les familles Le centre de loisirs est perçu par les parents comme un mode de garde éducatif

Intitulé du projet :	ALSH des vacances	Enfance
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	Le centre de loisirs des vacances est une action historique du centre social. Il répond à un besoin de garde pour les familles et a un besoin d'offre de loisirs pour les enfants et les adolescents. La phase de diagnostic a encore confirmé ce constat et l'ALSH proposé par AFDL correspond à ces attentes.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable	
Objectifs opérationnels	Porter la fonction accueil dans nos activités pour rendre visible l'identité centre social Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en oeuvre durablement ses missions Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en oeuvre dans nos actions Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Sur le plan pédagogique : L'accueil, les activités, la « vie quotidienne » et les projets sont structurés autour de 3 orientations : accueillir, coopérer et découvrir. La spécificité de l'ALSH est le lien intergénérationnel avec la participation d'habitants sur des ateliers et (dans un contexte sanitaire « normal ») la possibilité pour les parents et grands-parents de jouer avec leurs petits-enfants/enfants sur les temps d'accueil. Sur le plan organisationnel : Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète. L'accueil est itinérant sur les 4 communes à chaque période de vacances. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.	
Les publics visés	⇒ Familles (dont familles monoparentales) ⇒ Enfants ⇒ Ados	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF ⇒ Médiathèques ⇒ Ecoles ⇒ Associations locales	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par la coordinatrice enfance L'animation est assurée par une équipe 3 animateurs permanents (dont la direction assurée par la coordinatrice enfance) et une trentaine de jeunes animateurs/trices vacataires. Des bénévoles sont impliqués Moyens matériels : La mise à disposition de locaux scolaires et de salles municipales. 2 Minibus	

	Moyens financiers : Financement CAF au travers des Bonus CTG et de la PSO Financement des communes Participation des usagers
Résultats attendus	Avoir une offre de service satisfaisante quantitativement et qualitativement pour les familles Le centre de loisirs est perçu par les parents comme un mode de garde éducatif Le centre de loisirs facilite la connaissance et l'implication des familles dans la vie du CS

Intitulé du projet :	Séjours accessoires	Enfance
Type d'action	Ponctuelle	
Origine du projet	Les séjours sont une prolongation du centre de loisirs des vacances. Ils répondent à un besoin d'offre de loisirs et d'espaces de socialisation pour les jeunes de ce bassin de vie. Les séjours jouent aussi un rôle d'ouverture et d'accès à des pratiques sportives et culturelles.	
Objectif général AGC	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Contribuer à l'amélioration des relations intra familiales	
Description /mise en œuvre	L'offre de séjours est complémentaire à l'ALSH. La tarification est basée sur le quotient familial et se veut accessible. Il s'agit de distinguer 2 types de séjours : -Les séjours courts à destination des plus jeunes qui se déroulent à proximité du centre sur 1 à 2 nuitées. Ce sont des séjours d'initiations et de découverte de l'esprit camp. Les séjours : Ils se déroulent souvent hors zone touristique, l'hébergement est sous tente en gestion libre, et les activités sont à des coûts peu élevés l'été. Les activités et la vie quotidienne sont des supports qui intensifient les échanges entre les jeunes. Les séjours ont essentiellement lieu l'été mais nous organisons aussi en partenariat avec les 4 vents un séjour neige.	
Les publics visés	⇒ Enfants ⇒ Ados	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF ⇒ CS 4 Vents	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par la coordinatrice enfance et les agents de développement L'animation est assurée par une équipe 3 animateurs permanents et des jeunes animateurs/trices vacataires. Des bénévoles sont impliqués Moyens matériels : 2 Minibus, une remorque, du matériel de camping Moyens financiers : Financement CAF au travers des Bonus CTG et de la PSO Financement des communes Participation des usagers	
Résultats attendus	Avoir une offre de service satisfaisante quantitativement et qualitativement pour les familles Le centre de loisirs est perçu par les parents comme un mode de garde éducatif Le centre de loisirs facilite la connaissance et l'implication des familles dans la vie du CS	

Intitulé du projet :	Accompagnement éducatif	Enfance
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	Ce projet vise, en dehors des temps d'école, à fournir l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial et social. Il s'adresse également aux parents, de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.	
Objectif général AGC	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Accompagner les familles dans la compréhension des enjeux parentaux afin de renforcer leur rôle éducatif Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Descriptif : L'accompagnement éducatif a lieu 2 fois par semaine le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30. Les séances se déroulent en 3 temps passée : • 16h30 à 17h00 temps «récréatif» : après avoir récupéré les enfants dans les différentes écoles, un accompagnateur, qui est un bénévole, accueille les enfants pour prendre le goûter puis suit un temps de discussion sur la semaine avec le collectif d'enfants. A la suite se met en place un temps d'animation autour de jeux afin de commencer la mise au travail de manière ludique, ce qui permet aux enfants de souffler. • 17h00 à 17h30 temps "studieux": L'enfant s'installe confortablement et organise son espace de travail. L'accompagnateur attend et aide l'enfant, afin que tout soit bien installé avant de se mobiliser sur un travail. Il organise un rituel qui puisse être reproduit par l'enfant à la maison. L'accompagnateur et l'enfant planifient la séance et priorisent les devoirs. Il l'aide à planifier son travail sur la semaine et à se fixer un objectif de séance. Ce temps permet également d'échanger sur l'évolution de l'enfant, de manière à valoriser ses progrès. Il choisit un travail de classe, une leçon, un devoir ou bien une notion à travailler ou non comprise. L'accompagnateur s'assure que les consignes soient lues et comprises. Il se réfère aux manuels, cahiers de l'enfant ou à d'autres supports (dictionnaires, fiches de jeux, exercices, jeu de société) Si l'enfant vient sans travail, il s'appuie sur les notions évoquées avec les parents lors de la première rencontre afin d'approfondir les matières posant problème. Dès qu'un enfant a terminé son travail, il peut commencer, si le temps le permet, à voir une autre notion, aider un camarade, ou utiliser du matériel mis à disposition (à savoir un support autour des notions qui sont difficiles pour l'enfant). L'adulte propose des notions scolaires sous forme ludique. L'enfant range son espace de travail, et le matériel qu'il a pu prendre. Comme lors de l'installation, il est important de laisser une place au rangement sous forme de rituel.	

	• 17h30 à 18h00 temps «créatif» : temps de travail collectif autour d'un projet commun. L'idée étant de favoriser l'échange, l'entraide, la coopération au sein du groupe. • 18h00-18h15 temps des jeux de société qui permet aux enfants de travailler des compétences de manière ludique. • 18h15-18h30 temps d'échanges avec le parent sur le travail fourni lors de la séance, sur la méthodologie de travail et les objectifs fixés, sur le suivi de la semaine par les parents. Chaque année un projet spécifique est fixé avec les bénévoles en fonction de leurs compétences, et en fonction du collectif. La mise en place d'un projet sur l'année permet de favoriser l'échange, l'entraide, la coopération au sein du groupe. Un temps fort permettra de valoriser le travail effectué par les enfants auprès des parents et ainsi boucler l'année. Le projet n'est pas figé car il va être construit avec les enfants et les bénévoles tout au long de la période. Ce temps permet également l'échange entre l'accompagnateur et l'enfant. Certains enfants ayant besoin d'être rassurés concernant la prochaine entrée à la classe supérieure ou au collège, ou ayant divers questionnements.
Les publics visés	⇒ Enfants ⇒ Parents
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ CAF ⇒ Ecoles ⇒ Médiathèques
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par l'animatrice enfance et famille L'animation est assurée par l'animatrice enfance et familles et 3 bénévoles Moyens matériels : 2 Minibus, salles municipales, fournitures administratives, jeux du Jokobus Moyens financiers : Financement des communes Financement de la CAF dans le cadre du CLAS
Résultats attendus	Une participation des parents Un meilleur rapport aux apprentissages et à l'école (estime de soi, méthode, compréhension)

Intitulé du projet :	Actions du projet de coopération jeunesse inter-centres sociaux	
		Jeunesse
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	L'analyse du territoire met en lumière plusieurs freins à l'inclusion des jeunes. Ces constats soulignent la nécessité d'un engagement renforcé pour mieux répondre à leurs besoins et favoriser leur accès aux opportunités locales. Un enjeu majeur de mobilité L'éloignement des équipements éducatifs, sportifs et culturels constitue un frein à l'autonomie des jeunes. Malgré des avancées (Bus le 37), le manque de solutions de transport adaptées limite leur accès aux ressources et réduit leur participation aux activités locales. Un manque d'espaces favorisant la mixité sociale et culturelle Les lieux de rencontres dédiés à la jeunesse sont insuffisants, ce qui restreint les interactions entre jeunes de différents horizons. L'absence d'espaces conviviaux nuit au développement du lien social et à la construction d'une dynamique collective sur le territoire. Une absence de politique jeunesse structurée Au-delà des dispositifs de garde pour les pré-adolescents, aucune politique jeunesse globale n'est mise en œuvre pour accompagner les jeunes dans leurs parcours éducatifs, professionnels et citoyens. Ce manque de structuration empêche une prise en charge cohérente et adaptée à leurs attentes. Un déficit d'offre diversifiée pour les 15-20 ans L'offre d'activités à destination des jeunes adultes reste limitée, ne répondant pas à la diversité de leurs besoins et aspirations.	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable	
Objectifs opérationnels	Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en œuvre dans nos actions Faciliter l'accès au "déjà-là" en matière de développement durable afin de le développer	
Description /mise en œuvre	Ces actions sont itinérantes sur les communes. -Travail Au Fil de saisons : Taf's est un collectif de jeunes scolarisés et âgés de 16 à 18 ans qui se réunit entre 4 et 6 fois par an pour trouver de l'emploi occasionnel par le biais du chèque emploi service universel et associatif (CESU-CEA). Le collectif et les employeurs sont accompagnés dans leurs démarches par un animateur et des bénévoles du centre social. Le collectif réalise aussi des autofinancements pour l'achat de matériels et d'outils de communication lors d'animations sur les communes. Projet européen : Ce projet existe depuis 2018. Il s'est concrétisé en 2019 par un échange entre un groupe de jeunes du territoire rural du CS et un groupe de jeunes du quartier populaire de Staakken à Berlin.	

	Lors de ce séjour les jeunes Français ont pu découvrir le lieu et le mode de vie de leurs pairs grâce aux nombreux échanges, aux activités culturelles et aux partages de la vie quotidienne. Cette rencontre fut riche. En effet les différences entre ces 2 groupes de jeunes étaient importantes notamment au niveau culturel (la langue, le mode de vie, l'histoire) auquel s'ajoutait un clivage citadin/rural et une différence du milieu économique et social. Cette expérience a permis aux jeunes d'ouvrir des possibles et d'engager avec les animateurs une réflexion sur les problématiques de mobilité (accès aux études, emploi, ouverture culturelle...). Pour prolonger cette dynamique l'agent développement jeunesse du CS accompagne les jeunes sur la construction d'échanges ou de séjours entre groupe de jeunes de différents pays. Des temps d'information sont organisés pour les collégiens, les lycéens, les étudiants et les parents dans le cadre extra et périscolaire. Accompagnement projet de loisirs : Il s'agit de projets de loisirs ponctuels ou d'actions évènementielles. Dans la démarche d'accompagnement de projets, l'autofinancement joue un rôle important. Il permet aux jeunes de faire des actions concrètes, d'agir sur les moyens dédiés au projet, de développer une dynamique de groupe et de se responsabiliser. L'animateur se saisit de l'autofinancement pour faire du lien avec les habitants, travailler en transversalité avec ses collègues du centre social (famille/enfance) et en partenariat avec les ressources locales. Cela se déroule principalement hors vacances scolaires. Animations soirées et week-end : Ponctuellement, AFDL propose des temps d'accueil pour les ados au CS mais aussi sur les communes. Le contenu et la programmation de ces temps seront construits avec les jeunes. Des sorties sont également préparées avec eux. Ce sont des temps propices à l'émergence de projets.
Les publics visés	⇒ Jeunes ⇒ Elus locaux ⇒ Habitants du territoire
Partenariats	⇒ Centre social des 4 vents ⇒ Centre social Oviv ⇒ Collège ⇒ Mission locale ⇒ Prévenir ⇒ CAF ⇒ Mairies ⇒ Employeurs locaux
Ressources mobilisées	Le pilotage de l'action cette fonction est assuré par l'agent de développement jeunesse Animation et coordination des actions est assuré par l'agent de développement jeunesse. Les animateurs des structures partenaires cités précédemment sont présent sur ces actions. Des habitants et des bénévoles d'AFDL sont impliqués Moyens matériels : mise à disposition de salles municipales dont les CS. Utilisation de lieux repères sur les communes. Utilisation de 2 minibus. Moyens Financiers :

	Financement des communes CAF dans le cadre Préfiguration PS jeunes et d'appels à projets EBER dans le cadre d'appels à projets
Résultats attendus	Une mobilisation des habitants sur le projet européen Les jeunes sont porteurs de projets et partagent leurs expériences avec d'autres habitants Un rayonnement de ces actions auprès des jeunes, des habitants et des élus du territoire Une évolution positive des représentations des jeunes par les élus et les habitants

Intitulé du projet :	Actions prévention sensibilisation (collège)	Jeunesse
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	-Le collège signe un passage rituel de l'enfance vers l'adolescence dont l'accès au téléphone portable est un symbole. Depuis plusieurs années l'usage des écrans est une thématique/problématique récurrente soulevée par les parents et les enseignants. Les nombreux usages sont sources d'inquiétudes mais aussi de liberté pour les jeunes. -Cette période de collège se termine avec un enjeu important pour les jeunes avec des choix à réaliser vers une orientation professionnelle. -Les professionnels de la jeunesse du territoire EBER ont été interpellés à la sortie du confinement par la banalisation de la violence par les jeunes et par une augmentation de la violence intrafamiliale	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance	
Objectifs opérationnels	Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres	
Objectif général ACF	Accompagner toutes les familles en soutenant l'exercice de la parentalité dans les parcours de vie	
Objectifs opérationnels	Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs pour construire une continuité et une cohérence dans les actions menées auprès des enfants	
Description /mise en œuvre	Cette action se déroule au collège de secteur Jean Ferrat En route pour mon orientation : c'est un atelier en direction d'élèves de 4ème en partenariat avec le collège et le Service Municipal Jeunesse de Salaise sur Sanne. Cet atelier a lieu sur le temps scolaire. Il comprend un travail sur les domaines professionnels correspondant aux centres d'intérêt des jeunes, un travail sur les formations possibles et enfin, l'organisation de visites de différents centres de formation et/ou de rencontres avec des professionnels lors de salons ou au sein du collège. Débattre pour ne pas se battre/usage des écrans : 2 actions de prévention sont organisées au sein du collège. Débattre pour ne plus se battre où il s'agit d'intervenir en classe de 5ème pour prendre conscience des mécanismes de violence collective en identifiant ce qui fait « violence » dans un groupe, en réfléchissant sur sa place dans un groupe et son comportement puis d'en mesurer les conséquences. La seconde, une sensibilisation sur les usages du téléphone portable et des réseaux sociaux. Club Ludo : Chaque semaine, le jeudi de 13h à 14h, un accueil autour de jeux de société est organisé en partenariat avec le SMJ de Salaise Sur Sanne, dans les locaux du collège. Cette action permet de prendre contact avec des jeunes qui ne fréquentent pas les autres actions de l'association et de les amener à intégrer les actions proposées sur notre territoire. Cette action permet aussi d'avoir un partenariat avec le collège et d'autres acteurs qui gravitent dans et autour du collège tels que l'assistante sociale ou l'infirmière scolaire.	
Les publics visés	⇒ Jeunes de 11 à 15 ans ⇒ Parents	

Partenariats	⇒ Centre social des 4 vents ⇒ SMJ ⇒ CS du Roussillonnais ⇒ « Veille numérique » ⇒ Maison des adolescents ⇒ Collège ⇒ Mairies
Ressources mobilisées	Le pilotage de l'action est assuré par l'agent de développement jeunesse Animation et coordination des actions est assuré par l'agent de développement jeunesse et l'animateur enfance et jeunesse Moyens Financiers : Financement des communes
Résultats attendus	La rencontre de nouveaux jeunes sur le CS Une meilleure compréhension par les jeunes des enjeux autour du numérique Le CS est identifié par les familles comme une ressource sur les questions éducatives Le CS est identifié par les partenaires sur le territoire comme un acteur éducatif au-delà des communes

Intitulé du projet :	Ateliers socioculturels hebdomadaires	Séniors
Type d'action	Régulière	
Origine du projet	La dynamique de développement des agglomérations (Salaise/Roussillon), des métropoles (Lyon, Grenoble) et leurs proximités avec le territoire rural où intervient le centre social Au Fil de Lambre constitue un facteur d'attractivité. De fait, ces communes voient de façon continue une augmentation démographique avec de nouveaux habitants. Cette situation génère à différentes échelles des problématiques d'accès aux services, de mobilité et de socialisation. Sans oublier que la configuration du territoire paraît plus compliquée pour certaines catégories de population (personnes âgées, familles monoparentales, personnes sans emplois) à cause de l'absence ou inadaptation des moyens de transport, de coût de la vie et de logement, des conditions d'accès aux outils numériques, du faible maillage des acteurs sociaux sur le territoire. De fait, le centre social s'est interrogé sur la capacité du territoire à permettre à ces personnes, de continuer à vivre sur le territoire. L'enjeu d'un travail autour d'actions permettant la rencontre et la cohésion sociale apparaît donc central. Avec le soutien de la CARSAT, le centre social Au fil de Lambre a pu développer depuis quelques années des ateliers hebdomadaires et conviviaux sur l'initiation informatique, la gym d'entretien ou encore la mémoire.	
Objectif général AGC	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	
Description /mise en œuvre	Ce sont des ateliers conviviaux et d'initiation qui se déroulent hors vacances scolaires d'octobre à juin. Atelier gym douce : Ces ateliers sont destinés à des personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités et âges. Ils sont animés par une intervenante spécialisée de Rhodia Club. Le contenu est diversifié (gym, tir, marche...). Atelier mémo-lambre : Cet atelier se déroule les mardis après-midi de 14h à 16h, en période scolaire. Attention, ce n'est pas un lieu d'apprentissage ou de compétition, ni « un médicament » contre la perte de mémoire qui nous atteint tous, mais un temps de rencontre et un moment convivial (les séances finissent par un goûter amené par les participants). C'est un lieu où il est possible de ne pas faire l'animation si on est fatigué ou bloqué, sans que cela ne pose problème. Marche douce : impulsé à la suite d'un atelier CARSAT (D-Marche) un groupe d'habitants s'auto-organise avec l'aide du CS pour programmer des balades faciles et de proximité	
Les publics visés	⇒ Retraités	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ Prestataire Gym Virginie Dubray	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par la direction L'animation est assurée par une équipe 1 animateur permanent et 3 bénévoles pour mémo-lambre, une éducatrice en prestation pour la gym douce et l'animateur permanent en référent pour la marche douce. Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales.	

	Moyens financiers : Participation des usagers
Résultats attendus	Ces ateliers permettent à des habitants de se rencontrer/ se retrouver Les seniors se sentent accueillis dans le CS Par ces ateliers des relais ont été possibles pour des seniors sur des ateliers de prévention, des sorties culturelles, l'accès aux droits...

Intitulé du projet :	Actions prévention sensibilisation	Séniors
Type d'action	Ponctuelle	
Origine du projet	Comme nous l'avons soulevé dans le diagnostic, la corrélation entre le « vieillissement » de la population, l'augmentation des personnes isolées et un type d'habitat individuel pose la question des conditions du « bien vieillir » sur le territoire. A cela s'ajoute les problématiques récurrentes de mobilités, de santé et d'accès au numérique.	
Objectif général AGC	Être un lieu ressources Développer les solidarités locales	
Objectifs opérationnels	Favoriser l'accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes Maintenir et créer des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour que les habitants se rencontrent Renforcer la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles Construire des dynamiques de solidarité pour soutenir les habitants	
Description /mise en œuvre	Les ateliers de prévention sont ponctuels et s'appuient sur des partenaires/organismes qui apportent une technicité spécifique pour aborder la thématique du bien vieillir. Des « ateliers conduite » gratuits financés par le département en partenariat avec les autres CS. Cette action est animée par l'association des « Auto-écoles réunies » et allie contenus théoriques et pratiques. L'objectif est surtout de reprendre confiance en ses capacités de conduite et de revenir sur des bases du code de la route. Des ateliers bien être sont proposés en partenariat avec ARPE équidé autour de la médiation équine et d'exercice de méditation (souffle et voix, yoga)	
Les publics visés	⇒ Retraités	
Partenariats	⇒ Mairies (CCAS) ⇒ Auto-écoles réunies ⇒ Arpe équidé ⇒ Carsat ⇒ Cs du Roussillonnais ⇒ Cs des 4 vents ⇒ Cs Oviv ⇒ Cs Beaurepaire ⇒ Département	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par l'agent de développement famille L'animation est assurée par l'agent de développement famille Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales. Moyens financiers : Département Participation des usagers	

Intitulé du projet :	Commission « bien vieillir »	Séniors
Type d'action	Ponctuelle	
Origine du projet	Parce qu'Au Fil de l'ambre ne s'adresse pas qu'aux enfants et aux jeunes, une commission est née fin 2014 pour répondre à la question du vieillissement sur notre territoire. Elle est toujours active aujourd'hui et travaille sur les besoins liés au vieillissement dans les communes	
Objectif général AGC	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance. Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Utiliser notre compétence d'animation de réseau pour construire des espaces de rencontres Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	
Description /mise en œuvre	Cette commission est un groupe de réflexion qui se réunit 3 fois par an et est composé d'habitants, d'élus des CCAS, d'administrateurs et de salariés. Il participe à la co-construction d'actions à destination des plus âgés (portage de repas, complémentaire santé, livret Bien Vieillir).	
Les publics visés	⇒ Retraités	
Partenariats	⇒ Mairies (CCAS)	
Ressources mobilisées	La coordination de l'action est effectuée par l'agent de développement famille L'animation est assurée par l'agent de développement famille Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales.	
Résultats attendus	La commission œuvre à une nouvelle action thématique (mobilité, numérique...)	

Intitulé du projet :	Coopération « bien vieillir » (ref fiche action AAP Carsat du CS du Roussillonnais)
Type d'action	Ponctuelle
Origine du projet	Les 3 Cs du Roussillonnais, des 4 vents et AFDL travaillent ensemble autour de la question du vieillissement. Depuis quelques années grâce à un financement AG2R La mondiale, deux types d'actions en direction des personnes de plus de 60 ans ont été travaillées : -Pour faciliter l'accès à la culture -Développer des actions de partage de savoir faire Alors que ces actions sont en plein essor le financement arrive à son terme. C'est ce qui nous a amenés à déposer une candidature commune lors du dernier AAP Carsat pour lequel notre dossier a été retenu.
Objectif général AGC	Être un lieu ressources Développer les solidarités locales
Objectifs opérationnels	Impulser la création d'un espace dédié Centre Social pour accueillir tous les habitants Favoriser l'accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes Maintenir et créer des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour que les habitants se rencontrent Renforcer la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles Construire des dynamiques de solidarité pour soutenir les habitants
Objectif général ACF	Agir avec et pour les familles
Objectifs opérationnels	Favoriser la transmission intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer les liens entre les familles du territoire
Description /mise en œuvre	Cette action est itinérante. -Des sorties culturelles communes organisées régulièrement. -Un partage d'expériences autour d'ateliers de savoirs -Pour organiser cette mutualisation des 3cs autour du « bien vieillir » des temps de travail sont formalisés entre les animatrices de l'action.
Les publics visés	⇒ Retraités
Partenariats	⇒ Mairies (CCAS) ⇒ Cs du Roussillonnais ⇒ CS des 4 vents ⇒ CARSAT
Ressources mobilisées	Le pilotage de l'action cette fonction est assuré par la direction de chaque CS Animation et coordination des actions est assuré par une animatrice de chaque structure Des habitants et des bénévoles d'AFDL sont impliqués Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales. Utilisation de 2 minibus Moyens financiers : Participation des usagers CARSAT

Résultats attendus	Des habitants de milieux différents se rencontrent et échangent sur leurs conditions Au Fil de Lambre est pleinement engagé dans une coopération entre CS Une ouverture de habitants sur l'extérieur par le biais d'actions culturelles Limiter le phénomène d'isolement pour les seniors
---------------------------	--

		Collectifs
Intitulé du projet :	Système d'Echange Local	
Type d'action	1 fois par mois	
Origine du projet	Le SEL est une des actions historique d'AFDL, elle émane d'un besoin de lien social sur les communes et contribue à la transmission de savoir-faire entre générations.	
Objectif général AGC	Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles	
Objectifs opérationnels	Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale	
Description /mise en œuvre	Cette action est itinérante. Le SEL existe depuis janvier 2008. Ce groupe échange des services et des biens par le biais d'une monnaie virtuelle « le galet ». Les échanges ne sont pas réciproques et permettent donc à tous de faire des propositions. Les membres du SEL se regroupent une fois par mois, le 16, dans une des quatre communes pour faire un point sur les échanges, propositions et demandes. C'est aussi l'occasion de prévoir les animations collectives.	
Les publics visés	⇒ Habitants (actifs et retraités)	
Partenariats	⇒ Mairies	
Ressources mobilisées	Le pilotage de l'action cette fonction est assuré par la direction Animation et coordination de l'action est assuré par un animateur bénévole Des habitants sont impliqués Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales.	
Résultats attendus	Des habitants se retrouvent pour échanger des services Des sorties qui mettent en avant les ressources locales sont organisées Des passerelles sont créées entre le SEL et d'autres groupes et/ou actions du CS	

Intitulé du projet :	DÉCLIC	Collectifs
Type d'action	Régulière 1 fois par mois	
Origine du projet	A l'exception des médiathèques (très importantes sur ce bassin de vie), le territoire d'intervention d'AFDL est dépourvu d'équipement culturel. L'essentiel des lieux de pratiques artistiques comme les lieux culturels se situent dans les grands bourgs environnants (Salaise, Roussillon, Vienne...). Cela convient à une partie de la population mais cet éloignement pose problème pour les personnes âgées, les familles en fragilité financière ou tout simplement pour les parents ayant des enfants en bas âge. Pour ces catégories l'accès à la culture passe par la proximité. Le collectif Déclic est groupe d'habitants soutenu par le centre social qui porte une programmation culturelle sur le territoire.	
Objectif général AGC Objectifs opérationnels	Garantir un accueil et un lieu ressource adapté aux besoins des habitants et du territoire en dimensionnant son modèle économique et son itinérance Favoriser le lien social en accordant une attention particulière aux personnes les plus fragiles Poursuivre et développer les actions en intégrant une approche éco-responsable Définir avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions matériel et financière pour mettre en oeuvre durablement ses missions Maintenir des espaces de convivialité et de rencontre pour faire du lien entre habitants Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale Elaborer un cadre éthique de pratique pour le mettre en oeuvre dans nos actions	
Description /mise en œuvre	Déclic conçoit la « Culture » comme un facteur de lien social, du bien vivre ensemble et d'ouverture qui anime la vie sociale de nos quatre communes et ce pour toutes les générations. Le collectif est composé d'une dizaine d'habitants qui se réunit régulièrement tout au long de l'année (au moins 1 fois par mois en plus des évènements) pour organiser et mettre en œuvre une programmation variée (exposition, spectacle vivant, conférence, projection) en prix libre et conscient. Soucieux de mettre en avant les ressources locales, des partenariats avec de petits producteurs se font en prélude de spectacle avec « le goût de la scène » la marque de fabrique du collectif. Le collectif est ouvert à tous	
Les publics visés	⇒ Habitants	
Partenariats	⇒ Mairies ⇒ Médiathèques	
Ressources mobilisées	Animation et coordination de l'action est assurée par la direction Des habitants sont impliqués Moyens matériels : La mise à disposition de salles municipales et de matériels Moyens financiers : Participation des usagers Le centre social soutient logistiquement et financièrement le collectif	
Résultats attendus	Une programmation culturelle a lieu chaque saison De nouveaux habitants ont rejoint le collectif	

Nouveau: Repaire café		Collectifs
Axe du projet social : Agir de façon éco-responsable et promouvoir le lien social		
Constat	<i>Au Fil de Lambre développe des partenariats avec des producteurs locaux et organise régulièrement des ateliers cuisine et alimentation. La dimension environnementale prend une place croissante dans les actions partenariales du centre social (PEDT, semaine environnement, ...)</i> <i>L'enjeu est désormais de formaliser et valoriser ces pratiques afin de renforcer leur visibilité, leur cohérence et leur impact sur le territoire.</i> Depuis trois ans, le centre social coordonne une sensibilisation autour de l'environnement, portée par un collectif d'habitants et les collectivités d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay, nommé « Ensemble pour l'environnement ». Plusieurs actions y sont menées : nettoyage des villages, projections dans les médiathèques, animations diverses, collectes, ateliers de réparation, trocs de graines... Cette année, dans une volonté de valoriser les initiatives positives, le collectif a proposé la création d'un Repaire Café éphémère. Le centre social a alors lancé un appel à bénévoles, permettant la constitution d'un collectif citoyen aux compétences variées (bricolage, couture, réparation électrique...), capable d'intervenir sur différents types d'objets. Un premier atelier a eu lieu avec succès : les bénévoles sont venus avec leur propre matériel, complété par celui du centre social, pour tenter de réparer divers objets et vêtements. Fort de cette réussite, le collectif a souhaité développer l'action et proposer un Repaire Café itinérant, organisé tous les trimestres, et accueilli à tour de rôle dans les quatre communes.	
Objectifs généraux Opérationnel	=>Maintenir et créer des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour faire du lien entre les habitants =>Encourager les solidarités entre habitants pour une meilleure cohésion sociale => Faciliter l'accès au « déjà-là » en matière de développement durable afin de la développer	
Public ciblé	Tous les habitants Familles (parents enfants / grands-parents enfants). Personnes âgées isolées ou seul	
Déroulement de l'action	L'objectif est de proposer aux habitants d'apporter du matériel en mauvais état ou ne fonctionnant plus afin d'en identifier l'origine du problème et, si possible, de le réparer. L'approche vise à permettre aux participants d'apprendre, ou au moins de comprendre la panne, et éventuellement de réparer eux-mêmes leur objet. Il ne s'agit pas simplement de déposer un matériel et de repartir : la participation et l'échange sont au cœur de la démarche. Une équipe de bénévoles aux compétences variées est présente à chaque séance pour accueillir, diagnostiquer et accompagner les participants dans la réparation de leur matériel. Actuellement, les compétences disponibles couvrent l'électricité, la mécanique automobile, la menuiserie, la mécanique et le petit bricolage, la couture, l'horlogerie et l'informatique. Cela permet d'élargir le champ des objets réparables.	

	Pour commencer, le collectif a décidé d'organiser une session chaque trimestre, un samedi autour du 15 du mois, de 9h à 12h30. L'atelier est itinérant et se déplace sur les quatre communes du centre social : une date = une commune. Avant chaque séance, le collectif se réunit pour faire le point, évoquer des améliorations, recueillir des idées et prévoir le matériel nécessaire. Le centre social fournit un stock de matériel consommable (multiprises, ordinateurs, clés 4G, etc.) ainsi qu'un « buffet d'accueil ». C'est avant tout un lieu convivial : on vient boire un café, discuter et chercher à réparer son matériel. Une personne est chargée de l'accueil : elle installe l'espace boissons et grignotages, recueille les informations sur les participants et leurs besoins, et à la fin, leur ressenti ainsi que le travail réalisé. Cela permet de tenir un bilan continu. Il est conseillé aux participants d'informer à l'avance l'accueil du centre social des objets qu'ils souhaitent apporter afin d'aider les bénévoles à prévoir le matériel nécessaire. Pour les habitants des quatre communes, il est également possible — en informant obligatoirement le centre social en amont — qu'une équipe se déplace à domicile pour intervenir sur des objets volumineux ou difficilement transportables. Cet atelier a aussi pour vocation de créer du lien social et de faire émerger des envies. Toutes les idées sont les bienvenues. Une attention particulière est portée à la sécurité et à la manipulation des outils.
Moyen mis en œuvre	<u>Humain :</u> Agent de développement famille du centre social Bénévoles <u>Matériel :</u> Salles mises à disposition par les communes Petit matériel de bricolage
Partenaires	Financier : -Les 4 communes -EBER Logistique : -Les 4 communes
Indicateur d'évaluation	- Nombre de participants - Mixité des publics - Les participants sont une force de proposition - Les participants reviennent pour d'autres ateliers - De nouveaux participants à chaque séance - Nombre d'objets réparés - la satisfaction des personnes après leur passage - la durée de temps des personnes rester sur place
Effet attendus	- Convivialité entre habitants - Valorisation des compétences des habitants - Faire évoluer les comportements de consommation
Degré de participation des habitants	Présence aux ateliers Implication des bénévoles et de nouveaux au cours des ateliers Participation au bilan de l'année